

## L'ÉVOLUTION DE LA CONFLICTUALITÉ

- Un monde multipolaire
- Le défis de la France
- La place de la réserve militaire



### INTERVIEW

Le général de division (2s) Christian Baptiste,  
délégué national de l'Ordre de la Libération.

### UNaRéFSSA

Les Cadets de santé : étudiants et réservistes.

### 5 questions à...

CRCI Rodolphe Scheel : la création du nouveau GSBdD Île-de-France.

Nous  
sommes là  
pour décider  
ensemble

## Devenez administrateur

Adhérent Unéo, pour représenter l'ensemble

des adhérents et participer aux décisions

stratégiques de votre Mutuelle

en tant qu'administrateur,

déposez votre candidature avant le 25/01/2021



*Comment ? Quand ? Pourquoi ?  
Tout savoir sur [groupe-uneo.fr](http://groupe-uneo.fr)*

Unéo, MG Pet GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

Unéo, la mutuelle  
des forces armées  
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES  
Référéncée  
Ministère des Armées



Santé – Prévoyance  
Prévention – Action sociale  
Solutions du quotidien



Votre force mutuelle



# 81 % DE NOS SOCIÉTAIRES NOUS RECOMMANDENT. ET POURQUOI PAS VOUS ?

## OFFRE DE PARRAINAGE

**50€<sup>(1)</sup>**  
POUR VOUS

**50€<sup>(1)</sup>**  
POUR VOTRE FILLEUL

Retrouvez notre offre  
sur [gmf.fr/parrainage](https://www.gmf.fr/parrainage)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Unéo, MGP et GMF  
sont membres d'  
**UNEOPOLE**  
la communauté  
sécurité défense

81 % de nos sociétaires nous recommandent : selon une enquête de satisfaction GMF réalisée du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020.  
GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

(1) 50 € en carte cadeau dématérialisée à valoir dans de nombreuses enseignes partenaires ou un cadeau au choix dans notre catalogue.

Pour parrainer, c'est simple : rendez-vous sur [www.gmf.fr](https://www.gmf.fr) dans votre espace client GMF muni de votre numéro de sociétaire et de votre code d'accès, onglet « vos avantages et services GMF », rubrique « Parrainage ». Retrouvez le règlement du parrainage GMF sur <https://www.gmf.fr/parrainage>.

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES. La documentation relative à nos produits est disponible sur [gmf.fr](https://www.gmf.fr) ou dans nos agences.

[ LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE RIBATTO ]

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RÉSERVES ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

## CHERS CAMARADES,

L'année 2020 vient de s'achever et aura vu les Français, tour à tour, libres, confinés, malades, hospitalisés, attristés, attaqués, choqués, endeuillés...

Plus de 100 ans après la Grande Guerre, une pandémie a ressurgi. Les moyens pour lutter contre elles ne sont pas les mêmes, et sa médiatisation est tout autre. À cette occasion, la population française a redécouvert le service de santé des armées, auquel je rends hommage ici.

En renfort du côté médical, d'autres réservistes ont prêté main forte dans les hôpitaux, ou pour la logistique liée aux masques. Le savoir-faire et l'efficacité militaire ont été reconnus par le monde civil qui ne connaît plus l'armée, puisqu'elle n'y séjourne plus par la conscription.

De même, l'opération Résilience au profit de la population française a mis à contribution la réserve opérationnelle.

L'année avançant, les actes de guerre qui se sont perpétrés ont provoqué une utilisation renforcée des équipes Sentinelle, au sein desquelles de nombreux réservistes opérationnels servent, sans relâche.



© L. Vignaud/Armée de l'air

Nous ne pouvons que regretter la situation difficile dans laquelle se trouve la France, mais à la fois se réjouir que des jeunes gens s'engagent encore dans les forces armées et dans la réserve. Pour cela, il a fallu que le flambeau soit transmis par nos Anciens, qui, comme me l'ont écrit plusieurs de nos camarades, peuvent rester encore très actifs et conservent leur part de pugnacité.

Pour la vie de notre Union, 2020 a vu la refonte de ses statuts, travaillés depuis plusieurs années et enfin validés par le ministère de l'Intérieur. Il nous reste à éla-

borer le règlement intérieur qui s'y réfère. Notre vie associative a été modifiée : l'assemblée générale et le conseil d'administration se sont déroulés grâce aux systèmes virtuels qui permettent d'échanger.

Je tiens à remercier le lieutenant-colonel (R) Jean Giacomezzo qui a fait vivre ce formidable lien de vie l'UNOR, qu'est le Trait-d'Union. Je salue également la rigueur de la comptabilité du capitaine (er) Yves Dalmasia et Lionel Pétilion, rédacteur en chef d'*Armée & Défense* qui a eu un travail compliqué cette année, pour assurer à l'UNOR sa publication trimestrielle : qu'il en soit chaleureusement remercié également. Maintenant, tournons-nous ensemble vers l'avenir.

2021 sera une année de préparation du Centenaire de l'UNOR, que nous devons construire et faire vivre, afin qu'il représente sur l'année 2022, la réunion de moments d'Histoire, de terrain, de réflexion et de rayonnement de l'Union.

Que 2021, que nous espérons meilleure, vous apporte santé et bonheurs, ainsi qu'à vos familles et l'enracinement de notre esprit d'engagement dans les réserves, au service de la France. ! ■

## INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet :

**des documents, des informations et des photos complètes** les articles publiés.



<https://unor-reserves.fr>



**LA DIVISION** réserves et Garde nationale (DRGN) et une partie de la Division des stratégies et des actions pour la jeunesse (DSAJ) anciennement CERPA (nouvellement CESA) a intégré la sous-direction « recrutement, réserves, jeunesse » (SDRRJ) au sein de la DRHAAE en septembre 2020.

**JEAN-MARIE BOCKEL**, ancien ministre, sénateur du Haut-Rhin, a été élu à la présidence de l'Association Solidarité Défense.

**SUR LES 165 000** jeunes qui s'inscrivent chaque année sur le site [sengager.fr](http://sengager.fr) seuls 38 000 se rendent finalement en centres de recrutement. La nouvelle campagne de recrutement de l'armée de terre vise à recruter environ 16 000 nouveaux soldats.

**TROIS ÉLÈVES-PILOTES** de transport français ont reçu leur diplôme, les « ailes » (l'équivalent du macaron) et leur poignard d'officier après leur cursus dans une école militaire espagnole.



© DR

## UNOR-JEUNES

L'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe (R) Nicolas Henry a été nommé responsable de la délégation UNOR-Jeunes. Il succède à la lieutenant (R) Morgane Villers. Il sera secondé par l'enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe (R) Charles de Couëdic.

## ACTUALITÉS

### FAMILLE

# CÉRÉMONIE MILITAIRE

**Le travail conjoint de deux associations a donné lieu à un livret pédagogique, s'adressant notamment aux enfants, pour mieux suivre le cérémonial militaire.**

**L**es cérémonies militaires rythment la vie des soldats, de leurs familles et de la Nation, lors des grandes fêtes patriotiques ou simplement à l'échelle d'une unité.

Pourtant, rares sont ceux qui en comprennent toute la symbolique, et plus particulièrement les enfants.

Pour répondre aux questions qu'ils se posent mais aussi parfois leurs parents, deux associations d'entraide, Solidarité Défense et l'Association des familles de militaires (ANFEM), ont eu l'idée d'un livret pédagogique s'adressant à tous les âges : *Ma première cérémonie militaire*.

Nous y découvrons le cérémonial militaire à travers les yeux d'un petit garçon qui assiste à une prise d'armes : mouvements des troupes au rythme du tambour, défilé du drapeau et sa garde devant les soldats au garde-à-vous, remise de décorations, etc.

### ÉDITÉ À 70 000 EXEMPLAIRES

Le scénario du livret pédagogique construit sur plusieurs niveaux de lecture par Isabelle Lecointre [ndlr : administratrice de Solidarité Défense et épouse du CEMA], est étoffé par l'expertise du bureau du protocole du gouverneur militaire de Paris. Le dessin d'Hubert Maury, ancien militaire reconverti en dessinateur de bandes-dessinées, donne vie à cette histoire.

Ce livret, édité à 70 000 exemplaires, est distribué sur tout le territoire aux unités militaires via les commandements territoriaux. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il pourra être distribué gratuitement lors des prochaines grandes cérémonies grâce à la générosité des donateurs. ■

Association Solidarité Défense -  
24, rue de Presles 75015 Paris.

Tél. 01 53 69 69 94 - [solidarite.defense@online.fr](mailto:solidarite.defense@online.fr)

Sources : Solidarité Défense et MINARM



Couverture du livret pédagogique.

## ACTUALITÉS

## NOMINATION

## UN NOUVEAU DCSSA

## Le médecin général des armées, Philippe Rouanet de Berchoux, est le nouveau directeur central du Service de santé des armées.

Le 28 octobre dernier, en conseil des ministres, Philippe Rouanet de Berchoux, médecin général des armées, a été nommé directeur central du Service de santé des armées. Il succède au MGA Maryline Gygax Généro.



© SSA

## LE SSA EN CHIFFRES

Le service de santé des armées, c'est un effectif (en 2018) de 14 760 personnes auquel s'ajoutent 2 970 réservistes : 1 560 officiers, 1 380 sous-officiers et 30 militaires du rang.

Source : [defense.gouv.fr/sante](https://defense.gouv.fr/sante)

## DIRECTION ET LOGISTIQUE MÉDICO-MILITAIRE

Philippe Rouanet de Berchoux, né le 17 novembre 1959 à Toulouse, est admis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux le 5 septembre 1977. Docteur en médecine en 1986, il est affecté la même année en qualité de médecin adjoint au sein du 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Soissons avant d'être nommé médecin-chef de son régiment en 1987. Il réussit le concours de l'assistanat dans la spécialité « direction et logistique médico-militaire ».

## ECONOME DE SANTÉ

Il poursuit sa formation à l'école d'application du service de santé pour l'armée de terre à Paris. En 1990, il rejoint la direction du service de santé en région militaire de défense nord-est à Metz. Il assume les responsabilités d'adjoint au chef du bureau « emploi-personnel-soutien » et acquiert la même année le diplôme d'études supérieures spécialisé « économie de la santé » à l'université de la Sorbonne puis le diplôme d'état-major (75<sup>e</sup> promotion) en 1991. En 2008, il rejoint le cabinet du ministre de la défense en qualité de conseiller santé du ministre, adjoint santé du chef de cabinet militaire et chef de la cellule « santé et actions humanitaires ».

## MEMBRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

En décembre 2016, il est nommé directeur central adjoint du service de santé des armées puis, en janvier 2019, inspecteur général du service de santé des armées et élevé aux rang et appellation de médecin général des armées. En janvier 2020, il devient membre du Comité d'éthique de la défense. Le 31 octobre 2020, il est nommé directeur central du service de santé des armées. ■

**LE GÉNÉRAL** de division Walter Lalubin, délégué interarmées aux réserves, est maintenu dans la 1<sup>re</sup> section des officiers généraux de l'armée de terre jusqu'au 30 juillet 2021 par arrêté de la ministre des armées en date du 7 octobre 2020.

**LE MINARM** est le premier occupant du domaine foncier de l'État avec 275 000 hectares dont 82 000 d'espaces boisés. Il est aussi le premier consommateur d'énergie avec une consommation annuelle d'environ 10 térawatt/heure par an, essentiellement consacré à l'énergie opérationnelle.

**D'ICI À 2025**, le personnel civil représentera 50% des effectifs de la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) et 40% occuperont des postes de niveau 1.

**LA NOUVELLE PISTE** de la base aéronautique navale de Hyères-Le Palyvestre a été inauguré le 14 octobre par la ministre déléguée. Cette piste est à usage dual (militaire et civil).

**LA PREMIÈRE** promotion d'étudiants du master spécialisé "Cybersécurité des systèmes complexes pour l'industrie et la défense" (MS@CyberSCID) a fait sa rentrée à distance début novembre.

Ce master est le fruit d'une coopération entre l'École de l'air, l'École centrale de Marseille, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables et le Commandement de la cyberdéfense du ministère des Armées.

**LA PHASE** de construction des patrouilleurs outre-mer (POM) a été lancée début octobre. Ces navires sont notamment destinés à renforcer les moyens de la marine pour surveiller les espaces maritimes de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de la Réunion. Ces bâtiments seront livrés d'ici à fin 2025.

**LE FLUX** important de personnel en entrée et en sortie est de l'ordre de 26 000 à 27 000 tous les ans selon la DRHMD.

**UN A400M** Atlas de l'armée de l'air et de l'espace a transporté, pour la première fois le 9 octobre 2020, dans le cadre d'une expérimentation, un véhicule Griffon de l'armée de Terre de Djibouti à Orléans

**ISABELLE BEAUVAIS** a été élue à la présidence de l'Union IHEDN le 16 novembre. Elle en était la vice-présidente depuis 2015 et succède à Mario Faure.

**LE MINISTÈRE** de l'Intérieur a annoncé en novembre la livraison de 1 263 Peugeot SUV 5008 Active business PureTech dotés d'un moteur trois cylindres turbo essence PureTech de 130 chevaux.

**LE CENTRE NATIONAL** des sports de la Défense permet aux soldats blessés de participer, depuis 2015, à des stages d'équitation adaptée. Les vertus de cette activité sont multiples : apaisement, concentration, confiance. Elles sont une aide dans le chemin de la reconstruction.

## ACTUALITÉS

### RÉSERVISTES

# DES JNR MALGRÉ TOUT

**Sur le thème « Fiers d'être réserviste » et « Fiers de nos réservistes », les JNR 2020 se sont déroulées aussi bien en présentiel qu'en digital.**

**L**es Journées nationales du réserviste (JNR) ont eu lieu sur tout le territoire entre le 10 octobre et le 12 novembre.

« L'objectif des JNR 2020 a été de favoriser la rencontre entre le grand public, les réservistes opérationnels de la Garde nationale, leurs employeurs civils et les réservistes citoyens de défense et de sécurité (RCDS), afin de faciliter les échanges et la compréhension de leur engagement sur le terrain », indique la Garde nationale.

### UN RAVIVAGE

Les JNR se sont clôturées comme à l'accoutumée sous l'Arc de Triomphe, le 12 novembre, mais sans la présence des ministres de tutelle de la Garde nationale, à savoir le ministre de l'Intérieur et la ministre des Armées. « Fiers de nos réservistes » !



De gauche à droite : le général de division Olivier Kim, le général de brigade aérienne Véronique Batut, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées Geneviève Darrieussecq et le général d'armée Bruno Dary, président du Comité de la Flamme.



Affiche de la JNR 2020.

Florence Parly était tout de même représentée par Mme Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Mme Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, pourtant annoncée, n'était finalement pas présente.

Mme Darrieussecq était entourée du général de brigade aérienne Véronique Batut, secrétaire générale de la Garde nationale, et du général de division Olivier Kim, commandant et délégué des réserves de la gendarmerie nationale. ■

## ACTUALITÉS

## ARMÉE-NATION

# LE TOURISME : APPEL À PROJETS

**La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des Armées lance l'appel à projets « Services numériques innovants destinés au tourisme de mémoire ».**

Cet appel à projets vise à faciliter la compréhension de l'Histoire. Il a pour objectif de soutenir la création de dispositifs innovants de mise en tourisme, d'aide à la visite, et de médiation par les destinations et sites de mémoire.

Il couvre la totalité du territoire national et concerne l'ensemble des conflits contemporains (de 1870 à nos jours, incluant la Première et la Seconde Guerre mondiale). Le ministère des Armées assurera l'intégralité du financement de cet appel à projets.

La sélection des projets interviendra en mars 2021 et leur mise en œuvre durant l'année 2021-2022. Le montant de l'aide octroyée par le ministère des Armées est plafonné à 20 000 € par projet retenu et ne peut excéder 50% du coût total TTC du projet. La date limite de réception des candidatures est fixée au lundi 25 janvier 2021 à 16h00.

## DES OUTILS INNOVANTS

La France possède de nombreux sites et territoires témoins des événements qui ont fortement marqué son histoire.

La découverte de ce patrimoine mémoriel suscite autant l'intérêt des visiteurs français que celui des touristes étrangers, ce qui accentue la nécessité de valoriser ces lieux et de les rendre accessibles et compréhensibles au plus grand nombre.

En 2019, la fréquentation des lieux de mémoire atteint 15,2 millions d'entrées, dont 1,3 million de scolaires et 3,4 millions de visiteurs étrangers.

L'objectif de cet appel à projets est de doter les territoires et les sites de mémoire d'outils innovants, facilitant la visite des lieux et la compréhension de l'Histoire (notamment pour les jeunes publics). Il a également pour objectif de renforcer le lien Armée-Nation et de positionner la France comme une destination innovante et attractive à l'international à travers la diversification de son offre de tourisme de mémoire et d'histoire. ■

Source : MINARM/DPMA



© DR

**UN NOUVEAU** programme de missile air-sol pour aéronef (par MBDA) dénommé missile haut de trame (MHT) a été acté par le ministre des Armées. Il est destiné au besoin opérationnel de l'hélicoptère Tigre. Livraisons prévues dès 2028.

**LE CEMM**, l'amiral Pierre Vandier, a déclaré au sénat s'attendre à une prochaine décennie « difficile » bien que les « budgets et l'ambition [soient] bien présents ».

## L'ASUNOR : L'ÉCOUTE DES ADHÉRENTS

Informés et sollicités par le président de l'association des réservistes d'Anger, l'Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve (ASUNOR) a appris que le fils d'un officier de réserve devait subir une délicate intervention chirurgicale.

Louis souffre en effet d'une malformation de naissance à l'oreille (microtie de grade 1), malformation très rare qui touche un enfant sur 15 000 en France. Il est atteint d'un handicap sensoriel : surdité unilatérale. Seule solution : être opéré aux États-Unis, en Californie, pour un coup estimé 45 000 à 50 000 euros. Médias locaux et associations diverses ont mis au point une importante chaîne de solidarité et le conseil d'administration de l'ASUNOR a décidé d'apporter sa contribution à cette collecte en effectuant un don à notre camarade. Il s'agit d'une forme nouvelle d'aide accordée à un adhérent, et nous en sommes très heureux.

**LE DANEMARK** s'est proposé de succéder à la France au commandement de la mission européenne de surveillance dans le détroit d'Ormuz EMASOH (*European-Led mission Awareness Strait of Hormuz*).

**EN CRIMÉE**, les restes 155 soldats du corps expéditionnaire français ayant participé au siège de Sébastopol (1854-1855) ont été regroupés dans dix cercueils autour du monument érigé à leur mémoire à proximité du port militaire de Sébastopol afin de « leur offrir une sépulture digne ».

**LE LUXEMBOURG** dispose à nouveau depuis octobre d'une force aérienne avec un unique avion, un A400M. Il sera basé à Melsbroek, en Belgique, pays avec lequel le Luxembourg exploitera en commun cet aéronef au sein de la 20<sup>e</sup> escadrille de la 15<sup>e</sup> escadre de transport aérien.

**AU CANADA**, le lieutenant-colonel Riel Erickson devient la première femme à prendre le commandement de l'école de pilotage de Moose Jaw (le *Top Gun* canadien).

Surnommée « Guns » Erickson n'est que la cinquième canadienne à avoir obtenu ses « ailes » de pilote de CF-18.

**AUSOUDAN**, un « point d'appui matériel et logistique » de la marine russe devrait prochainement voir le jour. Il pourra accueillir plus de 300 hommes et quatre navires simultanément. Cette base devrait être destinée à « des réparations, des opérations de ravitaillement et le repos des membres d'équipage ».

## ACTUALITÉS INTERNATIONALES

### FRANCO-BRITANNIQUE

# LANCASTER HOUSE

**Il y a 10 ans étaient signés les Traités de Londres, également appelés Accords de Lancaster House, entre la France et le Royaume-Uni. Retour sur cet anniversaire à l'heure du Brexit.**



Signature des Accords de Lancaster House, le 2 novembre 2010, par Nicolas Sarkozy et James Cameron.

**S**ignés le 2 novembre 2010 entre le président Nicolas Sarkozy et le premier ministre James Cameron, les Accords de Lancaster House (Londres) « ont permis d'établir un partenariat de défense et de sécurité solide entre la France et le Royaume-Uni. » Selon la diplomatie française, « ils sont depuis devenus l'un des piliers de la relation bilatérale entre nos deux pays ».

« Ce partenariat de défense est fondé sur des intérêts communs et sur la volonté partagée de défendre l'ordre international et un multilatéralisme, ancrés dans les valeurs démocratiques et universelles. Il repose sur une vision partagée et une proximité stratégique de longue date », peut-on lire sur le site Internet France diplomatie.

### UNE COOPÉRATION MAINTENUE

Malgré le Brexit, ce 10<sup>e</sup> anniversaire a été pour les deux pays l'occasion d'affirmer que la coopération sur tous les sujets liés à la défense et la sécurité internationale seront maintenu « afin de conforter la relation de défense privilégiée développée avec le Royaume-Uni et de maintenir une ambition élevée dans les prochaines années ».

### TROIS DOMAINES DE COOPÉRATION

Selon diplomatie française et le ministère des Armées, la coopération franco-britannique s'est particulièrement renforcée depuis dix ans dans trois domaines en particulier :



L'exercice *Griffin Strike 2016* a permis la validation du concept de Force interarmées expéditionnaire conjointe (CJEF). Au centre, les généraux Pierre de Villiers et Nicholas Houghton, alors respectivement chefs d'état-major des armées françaises et britanniques.

■ **Opérationnel** : l'année 2020 a été marquée par la déclaration de pleine capacité opérationnelle de la Force interarmées expéditionnaire conjointe (CJEF). Cette une force binationale – allant jusqu'à 10 000 hommes – est mobilisable à très court préavis.

« La CJEF, qui est à l'origine d'avancées concrètes en matière d'interopérabilité, est un outil supplémentaire qui renforcera la capacité des forces armées françaises et britanniques à mener des opérations conjointement à très court préavis, sur tout le spectre des menaces », indique le ministère des Armées.

La France et le Royaume-Uni coopèrent également sur le terrain et sont engagés côte à côte sur les théâtres de crise au Levant et au Sahel dans le cadre de l'opération *Barkhane*. Ils participent également aux missions de l'OTAN sur le continent européen (présence avancée dans les pays baltes, et mission de police du ciel).

■ **Capacitaire** : la coopération franco-britannique en matière d'armement s'est structurée dans le domaine des missiles autour du partage d'informations sur la recherche et les besoins, en vue d'identifier les voies de coopération future et de rationaliser les coûts.

Le projet conjoint sur les futurs missiles antinavires et le futur missile de croisière (FMAN/FMC) est au cœur de priorités communes et pourrait entrer en phase d'évaluation début 2021.

Le projet conjoint sur les mesures antimines marines (*Maritime Mine Counter Measures - MMCM*) est en bonne voie de réalisation, selon le site Internet France diplomatie. Et selon le ministère des Armées, la « lettre d'intention dans le domaine des communications satellitaires (SATCOM) » est encore un parfait exemple de bonne coopération entre les deux nations.

■ **Nucléaire** : inscrite dans les traités de Lancaster House, la coopération nucléaire est notamment structurée par le traité de Teutats qui vise au partage des installations radiographiques liées aux programmes de dissuasion des deux pays. La coopération nucléaire se poursuivra dans les années à venir affirme encore la diplomatie française.

#### 40% DU BUDGET DE DÉFENSE EUROPÉEN

Dans leur déclaration commune prononcée à l'occasion de cet anniversaire, la ministre des Armées, et le Secrétaire d'État à la Défense britannique ont rappelé que « face aux défis changeants auxquels nous faisons face dans le domaine de la défense et de la sécurité, le Royaume-Uni et la France ont noué un partenariat de défense puissant et profond, accompagné d'un dialogue continu et fourni, à tous les niveaux, sur les questions de défense et de sécurité nous lient. »

Les ministres ont aussi souligné que dès 1995, nos deux pays, « seules puissances nucléaires européennes », avaient déclaré « qu'ils n'imaginaient pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un des deux pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi. »

Selon Florence Parly et Ben Wallace, « ce haut niveau de confiance mutuelle se traduit au quotidien par une coopération étroite sur les sujets de défense. » Ils ont en effet rappelé que la somme des deux budgets de la France et du Royaume-Uni « représente près de 40% du budget de défense des alliés européens et plus de 50% des dépenses de recherche et technologie. » ■

Sources :

[diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) et [defense.gouv.fr](http://defense.gouv.fr)



**LE JAPON** et l'Australie ont signé en novembre un accord de réciprocité (*Reciprocal Access Agreement - RAA*) qui permet désormais le passage et le séjour de leurs flottes respectives dans leurs eaux, notamment dans le cadre d'exercices, d'escales et de patrouilles communes.

**LES ÉTATS-UNIS** ont annoncé fin novembre que les composantes « Europe » et « Africa » de l'US Army allaient fusionner en un seul dispositif baptisé USAREUR-AF (US Army Europe and Africa) avec un QG unique à Poznan en Pologne.

**LE HONDURAS** a ratifié fin octobre le traité international interdisant les armes nucléaires qui prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le stationnement, le stockage et la menace d'utilisation des armes nucléaires. Il est le 50<sup>e</sup> signataire de ce traité approuvé par l'ONU en 2017.

#### UNE FRANÇAISE À LA MINUSMA

Le général de gendarmerie Bettina Patricia Boughani a pris le commandement des forces de police de la MINUSMA, la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali. Elle commande 1 700 policiers, dont 221 femmes, issus de 29 pays, « la plus grande composante Police des Nations unies ».

Le général Boughani a notamment commandé l'escadron de gendarmerie mobile 11/2 de Bouliac ainsi que le groupement sud de la gendarmerie des transports aériens GTA. Elle avait été promue brigadier en juin 2019.

# 5 QUESTIONS À...

PROPOS RECUEILLIS PAR LIONEL PÉTILLON

CRCI RODOLPHE SCHEEL  
CHEF DU GSBDD ÎLE-DE-FRANCE

## « **RENFORCER** **LA RÉSILIENCE** **DU SOUTIEN** »

**Le groupement de soutien de la base de défense Île-de-France (GSBdD IdF) a officiellement été créé le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Il compte plus de 2 000 militaires et civils. Rencontre avec son premier commandant.**

**L**e 14 septembre dernier, la ministre des Armées présidait à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) la cérémonie de remise du fanion du groupement de soutien de la base de défense Île-de-France (GSBdD IdF). Cet organisme relevant du Commissariat des armées (SCA), est commandé par le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Rodolphe Scheel.

**Qu'est-ce qui a motivé la création du GSBdD Île-de-France et combien de temps a-t-il fallu pour qu'il voit le jour ?**

L'objectif de cette transformation du soutien en Île-de-France est triple comme l'a rappelé le directeur central du Commissariat des armées, le CRGHC Stéphane Piat, le 14 septembre : la cohérence, la simplification et la résilience. En effet, la multiplicité des acteurs rendait l'accès au soutien assez



**Le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Rodolphe Scheel, chef du GSBdD Île-de-France.**

compliqué pour nos différents soutenus. La création d'un groupement de soutien unique a l'ambition bien entendu de simplifier, de clarifier l'accès aux prestations pour l'ensemble des organismes et des personnels soutenus en Île-de-France.

Au regard des enjeux particuliers que présente l'Île-de-France, la création de ce groupement vise aussi à renforcer la résilience du soutien apporté par le Service du commissariat des armées mais aussi à améliorer la performance d'ensemble du dispositif par effet de mutualisation et de synergie.

La création du GSBdD Île-de-France est la concrétisation d'un travail minutieux, préparé depuis 18 mois et conduit « moteur tournant », puisque l'ensemble des groupements de soutien ont continué à soutenir durant cette période, de surcroît dans le contexte de la COVID-19, qui a singulièrement complexifié le projet.

© Vérant/SCA



L'insigne du GSBdD Île-de-France est portée par l'ensemble du personnel des sept pôles et de la portion centrale.

© DR

### Que deviennent les six GSBdB franciliens qui existaient jusqu'à cette date ?

Effectivement, jusqu'alors, le territoire francilien comptait six groupements de soutien (Versailles, Paris-École militaire, Montlhéry, Villacoublay, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes).

Aujourd'hui, ils fusionnent tous en un unique GS et constituent six pôles au sein du GSBdD IdF.

Ils ont été rejoints par un septième pôle, dénommé « Arcueil-Vanves-Paris ». Celui-ci reprend les missions de soutien général auparavant portées par le SPAC (Service parisien de soutien de l'administration centrale) et dont le périmètre couvre notamment une partie de l'administration centrale mais aussi l'Hôtel de Brienne.

Par ailleurs, le GSBdD IdF a aussi accueilli en son sein l'essentiel de la composante du soutien RH du Commandement militaire de Balard (COMILI Balard). Il se retrouve dès lors responsable de l'ensemble de la fonction administration du personnel-droits financiers individuels en IdF.

La portion centrale du GSBdD d'Île-de-France, située à Saint-Germain-en-Laye, regroupe un certain nombre d'éléments de pilotage et de conduite organisés en trois divisions. Afin de limiter la manœuvre RH et infrastructure, ces divisions ont, sur chaque site où se trouvent les pôles, des bureaux

déconcentrés ce qui permet de continuer à favoriser une synergie locale tout en mettant en place un pilotage global de l'activité.

C'est une innovation au niveau administratif car c'est la première fois que le soutien de l'ensemble du périmètre – qui comprend l'administration centrale, déconcentrée, locale mais aussi bien sûr les unités des armées – est assuré par une entité unique.

### Le GSBdD IdF intègre de nouvelles missions. Quelles sont-elles ?

La mission du GS IdF est le soutien AGSC (administration générale et des soutiens communs) en Île-de-France. Dans ce cadre, il doit répondre aux besoins exprimés par les formations présentes dans l'aire de responsabilité de la base de défense.

Au-delà de l'extension de son périmètre qui couvre désormais la totalité des organismes stationnées sur le territoire francilien, il sera naturellement chargé de rationaliser et d'améliorer le soutien apporté.

À titre d'exemple, le groupement sera désormais le seul opérateur de transport pour les véhicules de la gamme commerciale en IdF.

L'offre de service sera, elle aussi, développée dans le cadre de la politique nationale, notamment à travers le déploiement des guichets multiservices ATLAS. Elle intègre désormais aussi une nouvelle composante qui est le soutien



© Vétan/SCA

Le ministre des Armées remet le fanion du GSBdD Île-de-France au CRCI Rodolphe Scheel.

des très hautes autorités pour lequel un bureau se chargera de la coordination de la délivrance des prestations à leur profit.

### Pourquoi le site de Saint-Germain-en-Laye a-t-il été choisi pour devenir la portion centrale du GSBdD IdF ?

## LA 3<sup>E</sup> PLUS GROSSE FORMATION ADMINISTRATIVE DES ARMÉES

Extrait du discours de Florence Parly : « Nos armées ne peuvent remplir leurs missions sans des soutiens de qualité, disponibles en tout temps et en tout lieu. Soutenir les forces, et au-delà l'ensemble de notre ministère, c'est la raison d'être du Service du commissariat des armées. Un métier noble, un métier exigeant, un métier à hauteur d'homme qui constitue une des pierres angulaires de la loi de programmation militaire. (...)

Nous célébrons aujourd'hui l'une des étapes de cette transformation. Un événement exceptionnel car ce n'est pas tous les jours que l'on crée une unité de la taille du GSBdD Île-de-France. Avec plus de 2 100 personnes, vous devenez en effet la troisième plus grosse formation administrative des armées et la première du SCA. »



© Lionel Pétillon

**Chaque nouveau pôle était représenté par un détachement lors de la cérémonie de création du GSBdD IdF le 14 septembre 2020. Ici au premier plan, le pôle Paris École militaire, et au second plan, le pôle Monthéry.**

La ministre a voulu renforcer le rôle des commandants des bases de défense, en particulier dans leurs attributions de pilotage du soutien local car ils sont les plus à même de prendre en compte les besoins des unités et d'orienter l'action des soutiens au sein de la base de défense. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'installer à Saint-Germain-en-Laye le commandement du groupement de soutien, en co-localisation avec l'état-major de la base de défense d'Île-de-France.

### ***Vous commandez la troisième plus grosse formation administrative des armées. Parlez-nous du GSBdD IDF en chiffres.***

Le GSBdD IdF se caractérise par plusieurs spécificités :

- son périmètre d'action : il comprend toute l'Île-de-France, soit environ 30 000 soutenus.

- sa taille : 2 155 personnes théoriques et 1 730 réalisées dont 49% de personnels militaires et 51% de personnels civils (effectif permanent).

- son offre de service : un maillage de

soutien opéré par 7 pôles et 18 espaces ATLAS qui sont déployés sur quasiment l'ensemble des sites soutenus.

- son identité : 1 nouvel insigne et un nouveau fanion commun. ■

## **UNE CÉRÉMONIE EN DEUX SÉQUENCES**

La cérémonie qui s'est tenue le 14 septembre 2020 au Camp des Loges, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), s'est déroulée en deux séquences. La première, présidée par le directeur central du Service du commissariat des armées, le CRGHC Stéphane Piat, a débuté vers 17h30 afin de marquer la création du groupement de soutien de la base de défense d'Île-de-France. Le moment fort fut la restitution des fanions des six GSBdD de Paris et d'Île-de-France, puis l'investiture du premier chef du GSBdD unique, le commissaire en chef de 1<sup>re</sup> classe Rodolphe Scheel.

La seconde séquence s'est ouverte vers 18h15 avec la présence de la ministre des Armées qui a remis au CRCI Scheel le fanion du GSBdD Île-de-France et prononcé un discours dans lequel elle a rappelé que « la création du groupement de soutien de la base de défense d'Île-de-France est une étape majeure dans l'évolution plus large [des] soutiens ».

## GÉOSTRATÉGIE

# LA CONFLICTUALITÉ DANS LE MONDE

**Les formes de conflictualités des 30 prochaines années  
se dessinent déjà depuis plusieurs décennies.**

**La publication dans ce dossier de la synthèse et d'extraits des auditions  
de chercheurs, d'experts et de militaires par la commission  
de la Défense nationale, dresse un bilan et les enjeux des prochaines années.**

**A**fin de préparer les futurs débats qui accompagneront l'actualisation de la loi de programmation, militaire couvrant les années 2019 à 2025, la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale a décidé à l'automne 2019 d'organiser un cycle d'auditions relatives au cadre géostratégique. Celui-ci s'est achevé en juillet 2020.

Au total, dix-sept auditions ont ainsi été organisées pour actualiser, compléter et mettre en perspective les grands constats dressés par le Livre blanc de 2013 et la Revue stratégique de 2017, mais aussi pour confronter les experts, les responsables opérationnels et les responsables politiques aux questions des députés.

La présidente de la commission, Mme Françoise Dumas, a souhaité publier ces comptes rendus sous la forme d'un recueil\*. En premier lieu, elle revient sur les grandes hypothèses stratégiques des deux exercices de prospective français pour montrer dans quelle mesure celles-ci ont été confirmées. Elle décrit ensuite certaines tendances nouvelles et certains traits marquants de la conflictualité actuelle et future. ■



© G. Caritan/Wikipedia

**La présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, Mme Françoise Dumas, auteur du recueil d'auditions de la commission sur l'évolution de la conflictualité dans le monde (juillet 2020).**

© DR

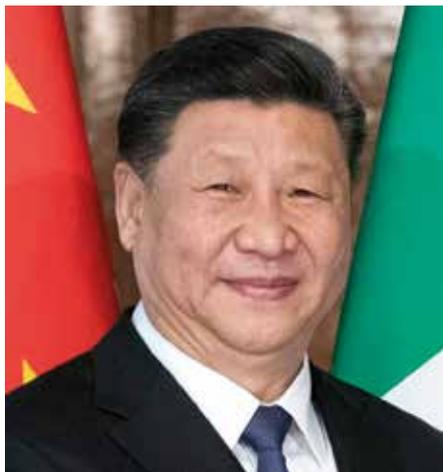
\* Source et contenu du présent dossier : Rapport d'information par la commission de la défense nationale et des forces armées portant recueil d'auditions de la commission sur l'évolution de la conflictualité dans le monde, n° 3283, déposé le 30 juillet 2020.

## GÉOSTRATÉGIE

# UN MONDE MULTIPOLAIRE

**Le retour des puissances et la fin de la supériorité militaire occidentale confirment la redistribution de la puissance économique et militaire dans les prochaines années, suscitant des tensions et de l'instabilité.**

**L**e Livre blanc de 2013 comme la Revue stratégique de 2017 prenaient acte du « retour des puissances » dans les relations internationales et de l'avènement d'un monde multipolaire. (...) La montée en puissance militaire de la Chine de Xi Jinping, arrivé au pouvoir en 2013, et le « réveil stratégique » de la Russie de Vladimir Poutine, avec les interventions en Ukraine depuis 2014 et en Syrie depuis 2015, sont les événements majeurs de la décennie qui s'achève. Ils portent un coup d'arrêt à la suprématie occidentale, dont le début du déclin peut être daté de l'automne 2013 avec les hésitations en Syrie, puis, le mouvement de l'Euromaidan<sup>[1]</sup> en Ukraine. Les Occidentaux,



**Xi Jinping est président de la République populaire de Chine depuis 2013.**

dont les forces armées étaient accaparées par la lutte contre Daech en Afrique et au Levant, ont pu constater l'érosion de leur supériorité militaire, du fait notamment de l'efficacité des moyens russes de déni d'accès. Entretemps, la diplomatie unilatérale du président Trump, élu fin 2016, a précipité une « crise transatlantique » aggravée par la politique du président turc Erdogan, membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN) mais partenaire stratégique actif de la Russie dans une stricte logique de puissance.

### UN TRIANGLE STRATÉGIQUE

Le paysage géostratégique des 30 prochaines années sera vraisemblablement

*« La guerre est un invariant anthropologique :  
“ La guerre est de tous les temps historiques et de toutes les civilisations (...) au hasard ou selon une méthode rigoureuse, les hommes se sont entre-tués ». Il faut garder toujours à l'esprit cette dimension anthropologique très profondément ancrée. »*

[Thomas Gomart, directeur de l'IFRI, citant Raymond Aaron - Audition du 20 nov. 2019].

dominé par un triangle stratégique formé par les États-Unis, la Chine et la Russie.

■ Les États-Unis resteront la puissance dominante, mais une puissance de plus en plus réticente à intervenir dans le monde, faute de pouvoir remporter des succès militaires rapides et de vouloir payer pour la sécurité de ses alliés.

■ La Chine a pour ambition officielle de supplanter les États-Unis pour le centenaire de l'accession au pouvoir du Parti communiste chinois en 2049, et elle s'en donne les moyens, y compris militaires.

■ La Russie : sa remontée en puissance militaire et sa « grande stratégie » byzantine, facilitées par le recentrage des Américains vers l'Asie, lui assurent pour de longues années un rôle majeur dans les relations internationales, et plus particulièrement en Méditerranée.

Cette compétition entre les trois grandes puissances, loin de geler les conflits comme ce fut le cas pendant la Guerre froide, crée un flottement propice au développement de puissances régionales, dont les conflits sont instrumentalisés par les trois grands compétiteurs stratégiques. Le Moyen-Orient est le théâtre d'une telle conflictualité.

## REMISE EN CAUSE DE L'ORDRE MULTILATÉRAL

La contestation de la hiérarchie des puissances s'accompagne d'actions unilatérales de la part des grandes puissances et d'une remise en cause croissante du droit international – on pense au droit de la mer par la Chine, la Turquie, ou encore des traités de non-prolifération –, ainsi que des institutions internationales comme la Cour pénale internationale ou l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Le Conseil de sécurité des Nations Unies, en particulier, est en proie à de nombreux blocages et les difficultés des Nations Unies à apporter une réponse effective à la crise sans précédent des réfugiés et déplacés dans le monde, l'absence de sanctions effectives à l'utilisation d'armes chimiques par le régime de Damas et le manque de réponses efficaces aux provocations du régime nord-coréen, ont miné la confiance dans l'Organisation des Nations Unies (ONU).



Drapeau des Nations Unies.

Pour autant, comme l'ont mis en lumière les travaux de la commission, l'ONU est un acquis qui ne saurait être négligé. Elle reste le cadre pertinent de toute action collective et légale. Reste à déployer une diplomatie ambitieuse dans ses instances et en marge de celles-ci, afin de les renforcer.

## LES RISQUES DE LA FAIBLESSE

Outre les « menaces de la force », le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* (LBDSN) de 2013 pointait les « risques de la faiblesse » qui se manifestent dans des États faillis, à la gouvernance faible, en proie au crime organisé, au terrorisme ou aux guerres civiles.

Ces États ne parviennent pas à endiguer des menaces, qui peuvent alors se déployer en dehors de leurs frontières, ni remédier à des déséquilibres – économiques, démographiques – qui provoquent l'exode de leurs populations.

Force est de constater que ces « risques de la faiblesse » se manifestent dans un environnement proche, que ce soit en Libye, dans la bande sahélo-saharienne ou au Moyen-Orient.

■ En Syrie, la nouvelle offensive du régime de Bachar-al-Assad et de ses alliés fait courir le risque d'une nouvelle catastrophe humanitaire.

■ En Libye, les affrontements entre les troupes de Fayed el-Sarraj, président du gouvernement d'entente nationale, et celles du maréchal Khalifa Haftar, chef de l'auto-proclamée « armée nationale libyenne », anti-islamiste, déstabilisent encore ce pays en proie à la guerre civile depuis maintenant neuf ans et incitent encore plus les migrants qui y sont bloqués à entreprendre, au péril de leur vie,

la traversée de la Méditerranée.

■ Au Maghreb, l'Algérie et la Tunisie connaissent une transition historique qui les rendent perméables aux influences extérieures et aux affrontements idéologiques.

Ces pays en transition sont aussi le lieu de l'affrontement des puissances voisines qui cherchent à préserver leurs intérêts ou à garantir leur sécurité.

Ainsi, le président égyptien a-t-il pris fait et cause pour le maréchal Haftar, aux côtés de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, afin d'empêcher des partisans de l'islam politique d'arriver au pouvoir. La Turquie et le Qatar soutiennent quant à eux le gouvernement de Fayed el-Sarraj.

## L'ASIE, ZONE DES CONFLITS

C'est en Asie que le risque principal de conflit majeur existe, entre l'Inde et le Pakistan, la Chine et Taïwan, la Chine et le Japon, ou entre la Corée du Nord et la Corée du Sud, et ce, depuis 30 ans.

Les États-Unis veulent continuer à contrôler la zone indopacifique pour contenir la puissance chinoise. Ils s'appuient pour cela sur leur marine (*US Navy*), leurs *Marines* (USMC) et leurs alliés, quitte à susciter des renversements historiques comme au Vietnam, voire en Inde.

La Chine veut à l'inverse rompre ce qu'elle perçoit comme un encerclement, d'où sa stratégie du « collier de perles » face à l'Inde et son attitude agressive dans les eaux qu'elle considère abusivement comme siennes en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale.

La Chine redoute également la fermeture des détroits de l'Insulinde (notamment Malacca), essentiels à son commerce. La zone va donc devenir de plus en plus conflictuelle, d'où la nécessité pour les Américains de refermer le front nord-coréen.

De son côté, la Russie a également des intérêts au nord de la zone, notamment dans l'archipel des Kouriles, objet d'un litige avec le Japon.

La présence de sept puissances nucléaires dans cette vaste zone induit une conflictualité spécifique, caractérisée par des démonstrations de force et de savantes manipulations du droit, de la politique du

fait accompli et de la communication. Le risque d'escalade existe cependant et ne doit pas être négligé.

Dans ce contexte, la France a vocation à réaffirmer sa présence en tant que rivrairie de la zone, au titre de la présence de 1,5 M de ressortissants français (dont 7 500 militaires) dans les neuf millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive dans le Pacifique sud et dans la zone sud de l'océan Indien.

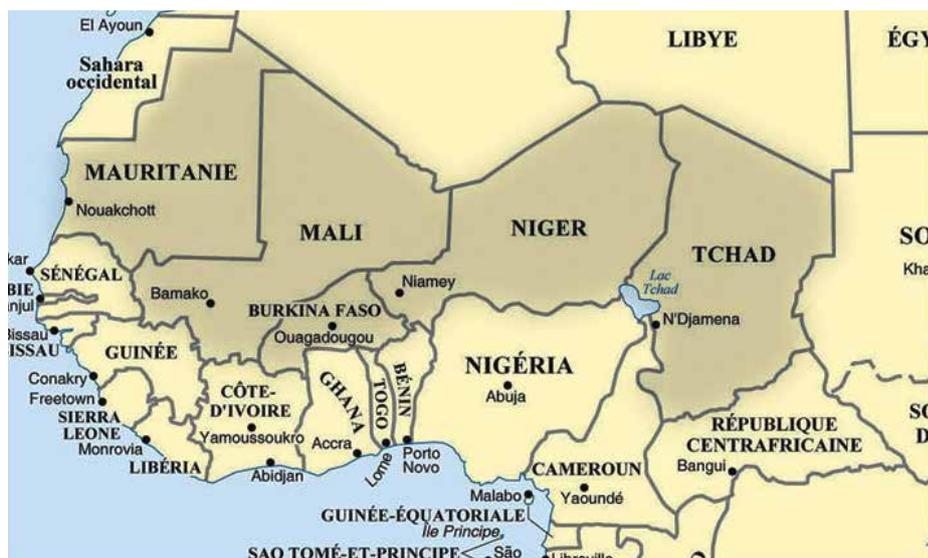
## MENACES HYBRIDES, CONFLITS ASYMÉTRIQUES

La seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle a vu disparaître temporairement les menaces dites « conventionnelles », c'est-à-dire des conflits armés classiques entre deux puissances étatiques, au profit de conflits dits asymétriques, entre des États ou des coalitions internationales dotées de moyens modernes et des groupuscules armés, auteurs d'attentats terroristes ou de guérillas. Ce type de conflictualité est toujours observable, notamment dans la bande sahélo-saharienne<sup>[2]</sup>.

Quant au terrorisme, sous la forme du djihadisme, il devrait continuer à menacer les sociétés occidentales dans les trente prochaines années, avec un risque non négligeable que ces attaques fassent davantage de morts à l'avenir.

Avec le retour des puissances sur la scène internationale, le *LBDSN* de 2013 pointait l'émergence d'une « menace hybride avec des adversaires combinant des modes d'action asymétriques, des moyens de niveau étatique ou des capacités de haut niveau technologique ».

Un an plus tard, en 2014, la guerre de Crimée a vu la Russie recourir à des forces militaires déguisées en vue d'exploiter une situation de fragilité pour obtenir des gains territoriaux. En Méditerranée, la Turquie et la Russie



La bande sahélo-saharienne désigne les pays du G5-Sahel : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad.

agissent aujourd'hui en demeurant sous le seuil du conflit armé, par *proxies* interposés, c'est-à-dire par le biais d'intermédiaires, afin d'avancer masqués et de s'assurer la non-attribution de leurs actions. Ils pratiquent la politique du fait accompli et demeurent dans une « zone grise ».

## RISQUES GLOBAUX DONT LA PANDÉMIE

La *Revue stratégique* tout comme le *LBDSN* de 2013 soulignaient à juste titre l'émergence de risques globaux, tels que les risques sanitaires – dont la pandémie de COVID-19 a donné une récente illustration – la criminalité organisée (trafics d'armes, de drogues, de migrants), la compétition pour les ressources, notamment énergétiques, comme on le voit en Méditerranée orientale, la pression démographique ou encore le changement climatique.

Parmi ces risques, les travaux de la commission invitent à distinguer ceux qui, asymétriques, sont au cœur de la

compétition entre États (rivalités énergétiques, pression démographique) ou sont instrumentalisés par eux (crime organisé, mouvements migratoires) pour servir leurs intérêts, de ceux qui, frappant indifféremment toutes les régions du monde, encouragent plutôt la coopération (crise sanitaire, crises environnementales). L'élaboration de cadres institutionnels pertinents pour favoriser cette gestion collaborative est sans doute une piste à explorer pour rénover le multilatéralisme.

## CONFLITS DE TERRITOIRES ET D'ORDRE IDENTITAIRE

Si les grandes tendances identifiées par les deux derniers exercices de prospective stratégique ont été effectivement confirmées par les événements récents, c'est surtout l'ambiguïté qui semble dominer la scène internationale actuellement. Au « *brouillard de la guerre* » évoqué par Clausewitz s'ajoute le « *brouillard de la paix* », suivant une expression de Jean-

« *Erdoğan a de grandes ambitions pour la Turquie, pas seulement au Moyen-Orient. (...)* »

*Il profite du fait que l'Europe est un « ventre mou » qui le laisse faire et que les États-Unis se désintéressent de plus en plus de la région. »*

[Fabrice Balanche, maître de conférences à l'Université Lyon 2 - Audition du 22 jan. 2020]

Marie Guéhenno, ancien secrétaire général adjoint en charge des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Alors que la mondialisation semblait s'accompagner de la disparition du territoire parmi les motifs de conflits, celui-ci fait actuellement son grand retour aux côtés des ressources naturelles et des enjeux identitaires.

La fin de l'Histoire n'est pas advenue et les revendications nationalistes ou religieuses redeviennent un puissant moteur des relations internationales en même temps qu'elles justifient le contrôle des individus au sein d'armées de libération autoproclamées ou de régimes autoritaires.

Les conflits d'ordre identitaire, ou artificiellement présentés comme tels, sont notoirement plus difficiles à résoudre car ils sont moins susceptibles de compromis et prennent une dimension existentielle. Au cœur des rapports de force entre États, ces motifs de conflits minent aussi leur cohésion interne.

### L'ÈRE DE LA PAIX FRAGILE

L'une des raisons du déclin de la puissance occidentale réside dans la multiplication des conflits, et donc des fronts, qui empêche la concentration des efforts et mobilise les moyens matériels comme humains.

Les difficultés à résoudre les crises se traduisent par un certain enlèvement, bien visible dans la bande sahélo-saharienne, mais aussi en Syrie, pour des raisons différentes. Outre les difficultés rencontrées dans la résolution de crises multifactorielles, en effet, les régions en difficulté sont aussi la proie de comportements prédateurs ou délibérément déstabilisants de la part de puissances régionales ou globales, ou de groupes non étatiques, qui ont intérêt à ce que le désordre perdure.

### LA COURSE AUX ARMEMENTS

Les grandes puissances investissent des sommes colossales dans l'innovation de

défense, en particulier dans des vecteurs de frappe hypersonique, dans la numérisation, la cyberguerre, ou dans la maîtrise de l'espace extra-atmosphérique.

L'hypervélocité, la miniaturisation – des drones, en particulier –, le développement de systèmes automatisés (dits autonomes) sont autant de ruptures technologiques qui mettent à mal nos moyens de défense actuels.

Pour autant, et là réside la difficulté, ces innovations s'accompagnent, dans une certaine mesure, d'un retour de la masse. La Turquie organise des exercices en Méditerranée avec plus d'une centaine d'unités à la mer. Entre 2014 et 2018, la marine chinoise a ajouté à sa flotte l'équivalent en tonnage de la flotte française et de la flotte italienne réunies.

De manière générale, l'engagement dans la durée des forces armées requiert davantage de capacités.

### LE RETOUR DE LA GUERRE SALE

« L'hybridité » a été au cœur des interventions des commissaires chargés de la défense, avec une préoccupation croissante à l'égard de l'implication de sociétés privées de sécurité dans les conflits.

Le recours à ces sociétés permet à un État de s'engager militairement sans en assumer le coût politique, ce qui favorise le relâchement des normes sur les armements, les violations du droit international humanitaire, les actes perpétrés contre les humanitaires ou les journalistes, ou les guerres d'annexion.

Le tabou sur l'emploi des armes chimiques est ainsi apparu très fragilisé dans le conflit syrien.

Parmi les causes de la fragilisation du cadre juridique et multilatéral figure aussi la difficulté de contrôler les flux de circulation des armes et des combattants. Certains progrès technologiques, comme la miniaturisation, rendent plus difficiles les vérifications. ■

## LA GUERRE DE L'INFORMATION

La guerre de l'information est une arme majeure contre les démocraties. La manipulation des perceptions, la guerre psychologique et la propagande sont les avatars des guerres modernes depuis l'avènement des opinions publiques. Elles sont toutefois devenues un trait saillant des conflits récents.

La perméabilité des sociétés européennes aux influences extérieures a été illustrée, de façon tragique, par l'efficacité de la propagande djihadiste.

En 2018, la révélation de l'utilisation des données personnelles de milliers d'utilisateurs du réseau social Facebook par la société de conseil stratégique Cambridge Analytica dans le but de favoriser l'élection de Donald Trump aux États-Unis, ou la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, a marqué l'avènement d'une nouvelle ère, dans laquelle la manipulation des perceptions n'est plus une dimension accessoire des conflits.

### CHINE : LE CONCEPT DES TROIS GUERRES

La Russie et la Turquie contournent ou remettent en cause le cadre normatif international en revendiquant leur action stabilisatrice et mettent régulièrement en cause l'action des forces occidentales en s'appuyant sur des campagnes de désinformation facilitées par le contrôle total de l'appareil d'État et la mainmise sur les organes de presse. La Chine a quant à elle développé le concept des trois guerres – la guerre légale, la guerre psychologique et la guerre de l'opinion publique –, selon lesquelles un conflit potentiel doit être préparé bien en amont en temps de paix, afin de maximiser les chances de victoire. Les démocraties occidentales présentent à la fois des vulnérabilités et des facteurs de résilience, qu'il importerait de cultiver. Le consensus en France, à la fois sur l'intervention armée à l'extérieur ou sur la dissuasion est une rareté dans les démocraties occidentales.

[1] Manifestations pro-européennes en Ukraine ayant débuté le 21 novembre 2013 à la suite de la décision du gouvernement ukrainien de ne pas signer un accord d'association avec l'Union européenne au profit d'un accord avec la Russie.

[2] La bande sahélo-saharienne (BSS) n'englobe pas l'ensemble des États situés à cheval sur le Sahara et le Sahel mais désigne les pays du G5-Sahel : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad.

## LA MARCHANDISATION DES ALLIANCES

Qu'il s'agisse de l'Union européenne ou de l'Alliance atlantique [ndlr : OTAN], les alliances auxquelles la France est partie prenante sont en crise. Le président de la République française a provoqué un choc dans les chancelleries occidentales en évoquant « la mort cérébrale de l'OTAN », un choc qui peut être salutaire.

L'outil de coopération militaire, fondé en 1949, reste un acquis pertinent mais les divergences entre les intérêts de sécurité des membres de l'Alliance font douter de l'effectivité de la clause d'assistance mutuelle prévue à l'article 5 du traité, une réalité crûment soulignée par le président américain lui-même. La France et l'Europe ne peuvent se satisfaire d'une approche purement mercantile de l'OTAN, emblématique d'une marchandisation des alliances et de la sécurité.

### UN CONCEPT DÉPASSÉ ?

Les alliances sont-elles dès lors un concept dépassé ? C'est en tout cas ce que pensent les diplomates et les chercheurs chinois, pour qui ce système est coûteux et crée trop d'obligations. Il y a fort à parier, toutefois, que l'alternative réside, soit dans la domination hégémonique d'une puissance sur les relations internationales, soit dans une instabilité permanente.

Parmi les tendances citées au cours des auditions de la commission figure en effet « *l'arsenalisation des interdépendances* ». « *Les interdépendances, parce qu'elles sont asymétriques, peuvent être utilisées par ceux qui sont du bon côté de l'asymétrie comme des leviers de puissance* »\*, par exemple par des États pouvant ouvrir les vannes de l'immigration illégale ou non, ou par d'autres disposant de ressources indispensables.

La régulation par le droit international a laissé la place à une « *sécurité transactionnelle* », dans laquelle toutes les interdépendances sont instrumentalisées dans une logique de puissance et où les alliances sont moins fondées sur des valeurs communes que sur des intérêts strictement nationaux constamment réévalués. L'alliance entre la Turquie et la Russie, ou celle entre la Russie et la Chine, relèvent de ce schéma. L'essor de substituts à l'emploi de la force – les sanctions économiques, les cyberattaques – renforcent cette tendance en réduisant le coût (humain, financier, réputationnel...) de l'agression.

\* [Manuel Lafont Rapnouil, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères.

## LA FAIBLESSE DE L'ÉCHELON POLITIQUE

Michel Goya, ancien officier, chercheur indépendant - Audition du 24 juin 2020 :

« Depuis 1961, (...) la France a mené 32 guerres et opérations de stabilisation majeure. À l'intérieur de ces opérations, quand nous regardons les combats qui ont été menés, nous nous apercevons qu'en réalité, il n'y a pas de lien entre la victoire et le volume ou la capacité technologique. (...) Quand nous regardons le bilan de ces opérations au niveau stratégique, nous nous apercevons que la faiblesse ne vient pas souvent de l'échelon tactique mais de l'échelon politique.

### LE POIDS DES MORTS

Quand nous avons échoué, c'est parce que nous avions une très mauvaise orientation stratégique dès le départ ou que nous avions un échelon politique qui lui, a eu peur de la mort et des pertes. Depuis 1962, nous avons eu quatre journées où nous avons eu plus de dix soldats qui sont tombés dans une seule journée : à Bedo en 1970, à Beyrouth en 1983, à Uzbin en Afghanistan en 2008 et récemment au Mali, avec un accident d'hélicoptère\*. À chaque fois, les secousses ont été extrêmement importantes, ce sont des événements stratégiques. Nous avons toujours remis l'opération en cause. C'est un vrai problème. Il suffit à nos adversaires de tuer plusieurs de nos soldats en même temps pour que cela ait un impact stratégique. C'est un phénomène tout à fait nouveau. »

\* 25 novembre 2019.



Recep Tayyip Erdoğan est président de la République de Turquie depuis 2014.

### GÉOSTRATÉGIE

# LES DÉFIS DE LA FRANCE

**La France doit rester une puissance militaire crédible pour appuyer sa diplomatie. Cela passera par la conservation d'un modèle d'armée complet, d'une capacité d'entrée en premier et une coopération avec d'autres puissances moyennes.**

**D**ans les prochaines décennies, pour défendre ses intérêts ou ceux de ses alliés, notamment européens, la France risque d'affronter des unités armées dotées de capacités modernes et relevant du « haut du spectre », grâce au soutien inavoué de puissances militaires accomplies, dans des conflits qui risquent de s'installer dans la durée, comme le montrent les exemples syrien et libyen.

La permanence sur un théâtre d'opérations nécessitera des moyens suffisants, même si un des objectifs des armées françaises sera d'intervenir avec des forces alliées, pour répondre à l'enjeu de la « masse ».

Il ne s'agit pas de s'aligner sur les puissances américaine, russe et chinoise, mais de réunir les conditions d'une coopération avec d'autres puissances moyennes comme l'Australie, le Japon ou l'Inde, qui souhaitent conserver leur autonomie et leur souveraineté et partager la gestion des biens communs que sont la biodiversité, les ressources naturelles, la sécurité, la libre navigation, etc.

#### DES ALLIÉS EN EUROPE

Même en conservant un modèle d'armée complet, la France ne sera plus en mesure de peser seule sur les affaires du monde,

du fait des ressources colossales absorbées par la prévention ou la résolution des conflits contemporains. La France a donc besoin d'alliés.

Les auditions de la commission ont presque toutes conclu que la défense de l'Europe imposait une réflexion collective de la part des États européens sur leurs intérêts de sécurité et sur les moyens de coopérer plus étroitement.

La création du Fonds européen de la défense et d'une direction générale de la défense au sein de la Commission européenne restera sans portée stratégique, si ces évolutions ne prennent pas un tour plus opérationnel.

Les difficultés auxquelles se heurte une telle évolution ont bien été aperçues : intérêts économiques et industriels divergents, repli national sur fond de flambée des populismes, endettement public élevé, méfiance historique envers la chose militaire, influences étrangères...

Pourtant, le potentiel de l'Europe est tout à fait significatif. Les adversaires de la puissance européenne le savent et auront vraisemblablement à cœur, dans les prochaines années, d'exploiter toutes les failles de l'unité européenne.

Outre l'alliance européenne, la France a aussi intérêt à se rapprocher des autres puissances de la zone indopacifique qui,

comme elle, n'ont aucun intérêt à un alignement sur le géant américain ou chinois.

#### UNE DIPLOMATIE DE COMBAT

Alors que la Chine met en œuvre une diplomatie efficace pour restructurer la gouvernance mondiale et crée des institutions comme la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, la France et ses alliés devront restés mobilisés dans les instances internationales.

De ces objectifs, il découle que la France doit se doter d'une diplomatie extrêmement coordonnée et efficace, une diplomatie de « combat », impliquant les responsables politiques au plus haut niveau mais aussi les opérateurs économiques et les responsables militaires.

#### UNE ALTERNATIVE À L'ALIGNEMENT

Ces dernières années ont donné lieu à un effort sans précédent, par son ampleur et la variété des contributeurs, pour reconstruire des États profondément déstabilisés en Afrique et au Moyen-Orient.

Si les difficultés de ces processus de reconstruction ne doivent pas être minorées – elles furent au cœur des discussions –, il existe des raisons d'être optimistes, rappelées lors de plusieurs auditions.



© Jean-Christophe Mantrant/EMA

**Discours du Président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre, le 7 février 2020.**

La France et ses alliés, notamment européens, se sont engagés dans une démarche durable, qui requiert une « patience stratégique ».

Ensemble, ils ont progressé dans une approche plus globale des crises. Ils développent une expertise utile, une capacité d'intervention commune et offrent aux États en difficulté une voie alternative à celle de l'alignement, une voie autonome, souveraine et coopérative.

Cette politique n'est pas dirigée contre quiconque ; elle est conçue au contraire pour contribuer à la stabilité internationale, et s'appuie pour cela à la fois sur des actions militaires, mais aussi sur des actions diplomatiques, sur une présence économique et sur une action en terme environnemental et des ressources.

### **MODERNISER LA DISSUASION NUCLÉAIRE**

Selon plusieurs des experts entendus par la commission, le monde entre dans un « troisième âge nucléaire ». Plusieurs accords sur la maîtrise des armements nucléaires sont mis à mal ou arrivent à échéance dans les prochains mois.

On assiste à la reprise de la prolifération – ou

du moins, à des difficultés dans la mise en œuvre des moyens multilatéraux pour enrayer la prolifération – ainsi qu'un réinvestissement dans les armements nucléaires de la part des grandes puissances nucléaires. L'agenda de Prague<sup>[1]</sup>, qui traduisait la volonté du président Barack Obama de réduire la place des armes nucléaires dans la politique de dissuasion, a été brutale-

*« Les stratégies nationales adossées à l'arme nucléaire demeurent, pour ainsi dire, toutes singulières. Neuf États possèdent l'arme nucléaire aujourd'hui et chacun a une stratégie qui diffère de celle des autres. »*

[Corentin Brustlein, directeur du centre des études de sécurité de l'IFRI - Audition du 25 fév. 2020].

« *Demain, nous devons être prêts à déployer des moyens de lutte de haute intensité dans les conflits interétatiques, afin d'être dissuasifs et de faire comprendre à nos ennemis qu'ils ne sont pas à l'abri de ripostes s'ils nous agressent.* »

[Général d'armée François Lecointre, CEMA - Audition du 16 juil. 2020]

ment interrompu dès le second mandat du président américain, avec l'invasion puis l'annexion de la Crimée, l'appropriation chinoise des récifs et îlots en mer de Chine méridionale et la construction de bases militaires sur ces îlots.

La France a fait des choix de stricte suffisance dans le nucléaire, en démantelant par exemple sa capacité de production de matières fissiles. Sans abandonner l'objectif de réduire la place du nucléaire dans le monde, elle ne paraît pas devoir aller plus loin, seule, sauf à se mettre en danger.

Il existe néanmoins un mouvement d'opinion puissant en Europe en faveur d'un désarmement unilatéral avec lequel les responsables politiques devront composer. Si elle souhaite demeurer une puissance nucléaire crédible, la France devra moderniser les vecteurs de sa dissuasion pour faire face aux progrès technologiques de ses potentiels adversaires, notamment dans le domaine de la vitesse hypersonique.

### DÉVELOPPER L'INNOVATION

L'innovation est une ardente obligation pour la France si celle-ci souhaite conser-

ver une voix autonome sur la scène internationale.

La volonté de développer des capacités innovantes dans un cadre européen impliquerait d'y consacrer des moyens budgétaires suffisants et de dépasser une logique de pur retour industriel entre États membres.

Compte tenu du double défi décrit précédemment, celui suscité par l'accélération des innovations de défense au niveau mondial et par le retour de la « masse » dans les conflits, y compris régionaux, la France, seule, risque de se trouver face à un dilemme budgétaire.

### LA RÉSILIENCE

La généralisation des conflits hybrides et les risques globaux ont suggéré à M. Thomas Gomart<sup>[2]</sup> l'idée d'une sixième fonction stratégique, celle de la résilience, pour faire face aux coups qui ne manqueront pas de survenir dans les trente prochaines années.

Cette fonction dépasse toutefois le cadre des forces armées. En effet, « *nous pouvons être sûrs que dans un conflit, il y aura*



© DR

**Blason de l'état-major de l'Union européenne (EMUE). Il s'agit d'un état-major au niveau politico-militaire dont les principales fonctions sont l'alerte stratégique, l'évaluation de situation et la planification stratégique.**

*une recherche de disruption chez l'adversaire, pas juste de domination de ses forces armées, de disruption au niveau des infrastructures critiques, de la cohésion sociale, de la continuité de l'État », selon M. Manuel Lafont Rapnouil<sup>[3]</sup>. Nous avons désormais le devoir d'anticiper ces crises ensemble. ■*

## LE RENSEIGNEMENT : UNE CLÉ DE LA RÉGULATION

La généralisation des « guerres hybrides », la défiance envers les processus de contrôle des armements, les actes de déstabilisation ou de manipulation de l'information pratiqués par certains compétiteurs stratégiques, expliquent la primauté accordée au renseignement dans la dernière loi de programmation militaire 2019-2025, poursuivant le mouvement de recrutements entamé en 2015 et permettant l'acquisition de nouveaux matériels de surveillance.

Pour continuer à faire entendre sa voix dans les instances internationales, déjouer des attaques réputationnelles ou des manipulations de son opinion publique, la France a un besoin impérieux de conserver des capacités de renseignement et d'analyse autonomes.

Au niveau mondial, le renseignement sera aussi une clé de la régulation par le droit international des rapports entre puissances.

[1] Traité de réduction des armes stratégiques nucléaires signé le 8 avril 2010 à Prague entre les États-Unis et la Russie.

[2] Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

[3] Manuel Lafont Rapnouil, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères.

## GÉOSTRATÉGIE

# LA PLACE DE LA RÉSERVE

**Dans son audition par commission de la Défense nationale\*, le chercheur Michel Goya a présenté la place que devrait selon lui occuper la réserve militaire dans un schéma stratégique capable de répondre à des menaces fortes.**

**M**ichel Goya, ancien colonel des troupes de marine, est aujourd'hui chercheur spécialisé dans l'histoire militaire et l'analyse des conflits.

« Dans notre formation militaire, explique Michel Goya, quand nous préparons des opérations, on nous dit qu'il faut toujours avoir un élément réservé. C'est quelque chose que nous mettons à l'écart, une ressource et une unité que nous mettons un peu à part, qui seront destinées à faire face aux surprises, aux opportunités éventuellement.

Cet élément réservé est quelque chose en plus, mais c'est aussi, d'une certaine façon, un actif non utilisé, donc une



Le colonel (er) Michel Goya.

chose odieuse dans une vision comptable des choses, qui sera la première à être supprimée lorsqu'il faudra faire des économies. »

## LE SACRIFICE DES RÉSERVES SUR L'AUTEL DES ÉCONOMIES

« Le problème, en supprimant cet élément réservé, poursuit Michel Goya, c'est que nous nous fragilisons face à n'importe quelle surprise. Nous finissons d'ailleurs par payer plus cher que les économies faites sur cet élément réservé.

Le fait de faire face à tous nos défis avec des ressources limitées oblige, j'en suis persuadé, à avoir des éléments dispo-

*Si, toutes proportions gardées, nous faisons le même effort que les Américains lorsqu'ils se sont engagés en Irak, nous serions capables de déployer 100 000 soldats et non pas 15 000, comme il est prévu dans le dernier contrat opérationnel. Sur ces 100 000 soldats, il y aurait 30 000 soldats d'active, mais aussi 15 000 réservistes et 55 000 soldats privés, miliciens et mercenaires locaux. »*

[Michel Goya - Audition du 24 juin 2020]

nibles qui nous permettent de remonter en puissance rapidement.

C'était fondamentalement le principe de base de notre armée, depuis la III<sup>e</sup> République : petite armée d'active et grande force de réserve. Nous étions capables, en 1914, de multiplier par cinq notre volume de force. Tout était organisé de cette façon et la conscription plus les réserves étaient une manière d'avoir un modèle soutenable économiquement, rappelle le chercheur.

Depuis 1990, nous avons sacrifié tous ces éléments réservés simplement pour faire des économies, il ne faut pas chercher plus loin dans la réflexion stratégique. »

### LA RÉSERVE N'EST PAS UNE ARMÉE INACTIVE

« Nous avons un véritable problème de volume que nous ne pourrions probablement retrouver que par la mixité. Je reviens sur l'idée de réserve. Ce n'est pas forcément une armée inactive. (...)

Les Américains dépensent effectivement environ 10% de leur budget pour les réserves et la Garde nationale, soit une capacité de remontée en puissance qu'ils utilisent. Une force d'expédition américaine comprend 30% de réservistes ou de gardes nationaux. C'est considérable et infiniment plus que nous.

Cette armée de réserve n'est donc pas forcément une armée inactive, c'est une armée dans laquelle nous puisons pour utiliser des moyens qui nous manquent

« *Quelle armée pour quelles menaces ?*  
*Tous [ndlr : les personnes auditionnées] ont mis en avant la nécessité d'augmenter le volume mobilisable de nos forces, du point de vue tant matériel qu'humain, sur chacune des trois armées, notamment en réinvestissant encore davantage dans la réserve opérationnelle. »*

[Françoise Dumas, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale - 16 juillet 2020]

en volume mais aussi des compétences qui n'étaient pas forcément utilisées jusque-là. »

### UNE CAPACITÉ SOUS COCON

« Par exemple, la défense anti aérienne tactique française est quelque chose qui a pratiquement disparu. Sauf à considérer que nos forces ne seront plus jamais attaquées par la voie des airs, il aurait peut-être été intéressant de conserver cette capacité, sous cocon, et notamment dans les forces de réserve. Je pense que ce qui est le moins utilisé doit passer en réserve, peut-être pas forcément ce qui est le plus prestigieux.

Sous la V<sup>e</sup> République nous n'avons utilisé que trois fois nos chars de combat, ils ont tiré relativement peu d'obus. Ne faut-il pas passer ces moyens lourds en

réserve ? Nous conservons la capacité de l'utiliser, mais à moindre coût. Je pense que nous ne pouvons pas faire autrement. »

### IMPLIQUER LA NATION

« Quand les Américains ont professionnalisé leurs forces en 1973, ils ont dit que rien d'important ne devait se faire sans impliquer le reste de la nation. Ils ont donc conçu leur modèle avec beaucoup de réserve en se disant que s'il y avait quelque chose d'important, ils seraient capables de remonter en puissance.

Cela implique massivement le reste de la nation, ce n'est pas une petite troupe de professionnels dans son coin qui fait la guerre au loin.

On est obligé de faire appel à tout le monde et d'impliquer tout le monde dans les choses importantes. » ■

## GÉNÉRAL LECOINTRE : LE RECOURS AUX RÉSERVES

Extrait de l'audition du GA François Lecointre, CEMA, par la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, le 16 juillet 2020 :

« La question s'est posée du recours aux réserves pendant la crise du COVID, car nous avons, je pense, trop sévèrement réduit les ressources du titre 2\* qui devaient leur être consacrées.

Il faut réfléchir sur les réserves selon deux modes : une réserve groupée, sous la forme d'une section de combat (...) et des réservistes individuels ayant des compétences spécifiques dont nous avons besoin pour faire fonctionner un état-major et dont la crise a prouvé la nécessité pour apporter à des organisations comme les agences régionales de santé (ARS) des compétences de logistique et de gestion de stocks. »

\* titre 2 : les dépenses de personnel.

\* Audition du 24 juin 2020 par la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale.

# INTERVIEW

PROPOS RECUEILLIS PAR : CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD

## RENCONTRE AVEC LE DÉLÉGUÉ NATIONAL DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

# UN ORDRE À LA DISPOSITION DE LA RÉPUBLIQUE

**Le général de division (2s) Christian Baptiste est délégué national de l'Ordre de la Libération depuis 2017. En cette année De Gaulle qui voit fêter au moins quatre anniversaires\*, il livre son sentiment sur l'esprit de la Libération et le futur de l'Ordre.**

**M**on général, que reste-t-il aujourd'hui de l'œuvre du général De Gaulle, en particulier de l'Ordre de la Libération ?

Beaucoup pourraient penser, que le temps passant, nous ne serions pas loin d'éteindre la lumière. En effet, à l'heure où nous nous entretenons, il ne reste plus que trois Compagnons vivants : Hubert Germain et Daniel Cordier tous deux centenaires et Pierre Simonet, 99 ans<sup>[1]</sup>.

Comme vous le savez, le dernier d'entre eux sera inhumé au Mont-Valérien. Ils ont tous les trois donné leur accord. La disparition du dernier Compagnon ne signifie pas la fin de l'Ordre. Bien au contraire.



**Le général de division (2s) Christian Baptiste est le délégué national de l'Ordre de la Libération depuis 2017.**

### C'est-à-dire ?

Depuis le 16 novembre 2012, la fonction de chancelier de l'Ordre de la Libération est remplacée par celle de délégué national, poste occupé par Fred Moore jusqu'en mai 2017, peu de temps avant sa disparition.

Depuis 2017, j'ai l'honneur de poursuivre l'œuvre entreprise par le Grand-Maître et les nombreux chanceliers qui se sont succédé en participant à éveiller le nécessaire esprit de défense à travers le parcours humain.

Cette grande maison qu'est l'Ordre de la Libération n'incarne pas seulement un lieu de mémoire, celui des 1 038 Compagnons, des 17 unités militaires et des cinq communes décorées de la Croix, mais aussi un lieu d'apprentissage et de citoyenneté.

© Philippe Dobrowolska

\* 130 ans de la naissance de Charles De Gaulle, 80 ans de l'Appel du 18 Juin, 80 ans de la création de l'Ordre de la Libération et cinquantième de la disparition du général De Gaulle.

[1] Depuis cet entretien, Pierre Simonnet est décédé le 5 novembre 2020 et Daniel Cordier le 20 novembre 2020.

**Est-ce pour cela que vous avez sous-titré la plaquette de présentation de l'Ordre par cette formule : « Une boussole de citoyenneté » ?**

Oui. L'Ordre est un azimut de marche de la vie. Le flambeau a été passé par nos illustres prédécesseurs et nous sommes affligés par une grande tristesse lorsque nous voyons un Compagnon mais aussi un médaillé de la Résistance française disparaître.

Cependant, ils partent sereins car ils savent que l'exemple de leur

engagement va survivre. N'oublions que l'Ordre de la Libération gère aussi la Médaille de la Résistance française dont les critères sont aussi exigeants que celui de la Croix de la Libération.

**Quelles sont les missions actuelles de l'Ordre ?**

Nous avons à notre disposition un musée<sup>[2]</sup> qui, en dehors de détenir de nombreux trésors et témoignages, se révèle un superbe outil pédagogique que nous mettons à la disposition de l'ensemble des établissements scolaires français. Bien entendu,

## L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : DEUIL ET ESPÉRANCE

L'Ordre de la Libération est institué par le général de Gaulle en 1940 afin de « récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de la libération de la France et de son Empire. » Ordonnance n° 7 de novembre 1940.

Deuxième ordre national français après la Légion d'honneur, et deuxième chancellerie nationale, l'Ordre de la Libération ne comporte qu'un seul titre (et donc grade), celui de Compagnon de la Libération, et un insigne unique, la croix de la Libération. Au total, 1 038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques (dont six femmes), 18 à des unités militaires et cinq à des communes françaises<sup>[1]</sup>. Ce nombre restreint d'attribution donne à l'Ordre de la Libération un caractère exemplaire et fait de la croix de la Libération la distinction française la plus prestigieuse au titre de la Seconde Guerre mondiale.

### UN GLAIVE ET LA CROIX DE LORRAINE

L'insigne de l'Ordre de la Libération est la croix de la Libération. Elle a été conçue début 1941 par le lieutenant des Forces françaises libres Tony Mella. La maquette a été réalisée par la succursale londonienne du joaillier Cartier selon certaines recommandations du général De Gaulle lui-même. On retrouve sur la croix de la Libération les insignes du combat (le glaive) et de la France libre (croix de Lorraine). Ses caractéristiques sont fixées par le décret du 29 janvier 1941 qui règle l'organisation de l'Ordre.

La croix est un écu de bronze poli rectangulaire de 33 mm de haut sur 30 mm de large, portant un glaive de 60 mm de haut sur 7 mm de large, dépassant en haut et en bas, surchargé d'une croix de Lorraine noire. Au revers de l'écu, est inscrite en exergue la devise de l'Ordre : *Patriam Servando - Victoriā Tulit* (« En servant la Patrie, il a remporté la Victoire »). Les couleurs du ruban ont été choisies par le général De Gaulle pour exprimer le deuil de la France (noir) et l'espérance de la Victoire (vert). Il y eut deux modèles de ruban, le premier, à bandes noires placées en diagonale, à l'anglaise, fut décerné jusqu'en août-septembre 1942. Il

fut remplacé ensuite par le ruban définitif à bandes verticales. Les premières croix furent fabriquées par la maison John Pinches à Londres.

### FORCLUSION EN 1946

La remise de la croix de la Libération se faisait généralement au cours d'une prise d'armes. Le général De Gaulle - ou le membre de l'Ordre désigné - interpellait le récipiendaire par son grade, son nom et lui remettait l'insigne en prononçant les paroles suivantes : « *Nous vous reconnaissons comme notre Compagnon pour la Libération de la France dans l'honneur et par la Victoire* ». Le colonel Fred Moore, dernier chancelier de l'Ordre, fut ainsi décoré par le général Leclerc en novembre 1945. Le général De Gaulle quittant le pouvoir en janvier 1946, signa un décret qui mit fin à l'attribution de la croix de la Libération (23 janvier 1946). Le but de la libération étant atteint, l'Ordre était alors forclus. Il ne sera rouvert par son Grand Maître, le général De Gaulle, qu'à deux occasions exceptionnelles, en 1958 pour Winston Churchill et en 1960 pour le Roi d'Angleterre George VI à titre posthume.



**La croix de la Libération ne fut décernée qu'à 1 061 reprises.**

[1] 1 061 croix de la Libération ont été attribuées au total :

■ 1 038 Compagnons dont les trois-quarts sont issus des rangs de la France libre et un quart des rangs de la Résistance intérieure. 270 furent nommés à titre posthume. 750 Compagnons portent l'uniforme au moment où la croix de la Libération leur a été attribuée : militaires d'active mais surtout des réservistes et des engagés volontaires, soit 587 officiers (dont 23 officiers généraux), 127 sous-officiers et 45 militaires du rang.

■ 18 unités militaires :

- neuf de l'armée de terre (Bataillon de marche n° 2, 13<sup>e</sup> demi-brigade de la Légion étrangère, Bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique, Régiment de marche du Tchad, 1<sup>er</sup> Groupe du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie coloniale, 1<sup>er</sup> régiment de marche de spahis marocains, 501<sup>e</sup> régiment de chars de combat) ;

- six de l'armée de l'air (Escadrille française de chasse n° 1, Régiment de chasse Normandie-Niemen, 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes de l'armée de l'air, Groupe de bombardement Lorraine, Groupe de chasse Île-de-France, Groupe de chasse Alsace) ;

■ trois de la marine (sous-marin Rubis, corvette Aconit, 1<sup>er</sup> bataillon de fusiliers marins des Forces françaises libres.

■ 5 communes françaises : Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein.

Source : [ordredelaliberation.fr](http://ordredelaliberation.fr)

[2] Musée de l'Ordre de la Libération, accessible depuis l'entrée principale des Invalides (Paris).

les scolaires franciliens sont privilégiés au regard de leur proximité.

Cependant, parce que notre capacité d'action et nos compétences s'étendent sur l'ensemble du territoire, nous faisons rayonner les valeurs de l'engagement, avec les établissements scolaires, mais aussi les unités régimentaires et les collectivités locales. C'est ainsi que nous passons des conventions avec les municipalités car nous avons un intérêt mutuel centré sur les enfants et la jeunesse à travers l'étude des héros locaux.

### Quel message délivrez-vous aux jeunes générations ?

Celui de l'engagement et de la République. Quand des forces centrifuges viennent à miner la quiétude nationale, à manipuler l'histoire à des fins obscures et que leur discours ne s'inscrit pas dans le pacte républicain, nous rappelons aux jeunes que les Compagnons et les médaillés de la Résistance se sont battus pour que la France soit libérée du joug nazi, qu'elle retrouve ses valeurs de liberté, de justice et de fraternité.

L'écrivain et philosophe Elie Wiesel (1928-2016) disait que « *le bourreau tue toujours deux fois. La seconde fois par l'oubli* ».

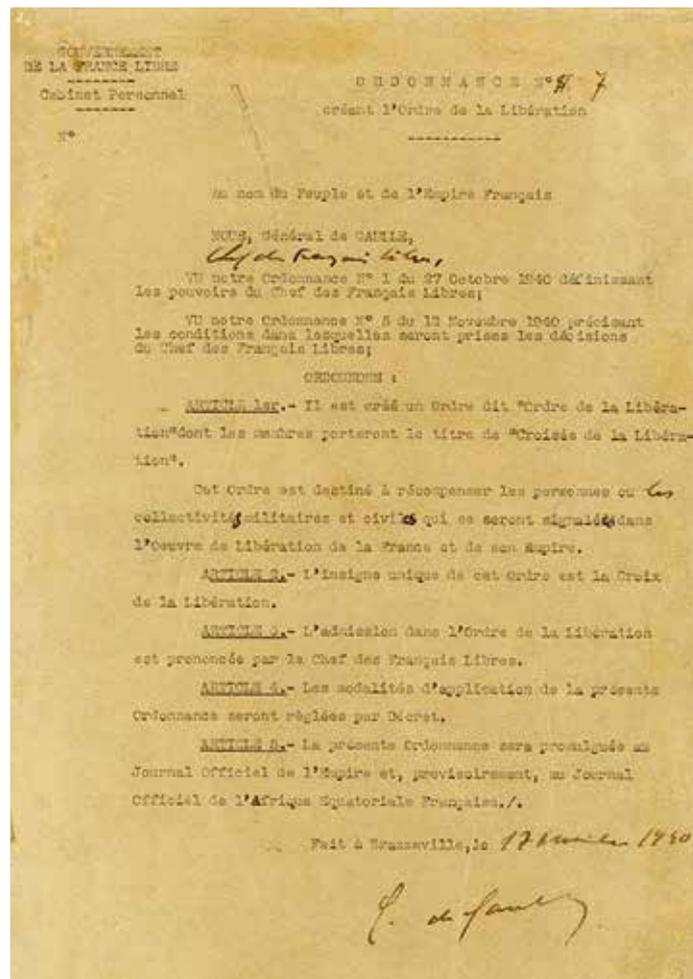
La société ne doit pas oublier. Elle doit commémorer, se souvenir et agir pour cette flamme de la Résistance dont parlait le général De Gaulle ne s'éteigne pas. La société doit avoir de la moralité et elle ne doit pas oublier ceux qui se sont levés.

### C'est une sorte de devoir de mémoire auquel vous appelez ces jeunes générations ?

Personnellement, je n'aime pas trop ce terme de « *devoir de mémoire* » que l'on a mis un peu à toutes les sauces qui devient galvaudé, qui perd de son sens et devient une phrase quasi mécanique.

Je préfère parler de nécessité morale et d'utilité publique. Alexis de Tocqueville (1805-1859) disait qu' « *en démocratie, chaque génération est un peuple nouveau* ».

Dans mon domaine, si on ne fait pas attention, les leçons acquises par une génération ne profitent pas à la suivante, d'où la nécessité



**Ordonnance n° 7 créant l'Ordre de la Libération, signée par le général De Gaulle à Brazzaville le 17 novembre 1940.**

de transmettre. Un autre philosophe et historien, Ernest Renan (1823-1892) a écrit que « *l'histoire ne s'apprend pas par cœur mais par le cœur* ». Avec Wiesel, Tocqueville et Renan, vous avez les azimuts de cette transmission, de cette flamme. Ce sont de solides repères pour ceux qui nous suivront.

Les Compagnons et les médaillés de la Résistance portent témoignage de cette histoire qui n'est ni lointaine, ni ennuyeuse et ni désincarnée. Le plus jeune Compagnon de la Libération, Mathurin Henriot avait 14 ans. À l'exception de Winston Churchill qui avait 84 ans lorsqu'il a été décoré, le plus ancien à avoir reçu cette distinction, le cardinal Saliège, avait 75 ans. Ce large spectre d'âge semble parler à toutes les générations.

### Les jeunes sont-ils sensibles à ces arguments ?

Ils sont naturellement touchés par ces parcours hors norme, hors du commun. Quand je leur dis que sur les 65 000 Médaillés de la Résistance française, près de la moitié (en réalité 45%) ont été décorés à titre posthume,

ce chiffre les fait réfléchir. De même, je souligne devant eux la nécessité d'apprendre, de se former pour qu'ils puissent être en mesure de forger leur propre jugement.

Ils en prennent plus conscience quand je leur indique que, sur les 1 038 Compagnons de la Libération, plus de la moitié étaient bacheliers et plus, d'autant que le taux de bacheliers à cette époque ne représentait, environ que 8% d'une classe d'âge au plan national.

Si chacun a la chance d'avoir été instruit et d'avoir été accompagné familialement dans cette démarche, cette formation leur construit une colonne vertébrale personnelle qui les éloigne de la prise d'otage des pensées dominantes du moment.

### Qu'entendez-vous par là ?

Qu'à travers les exemples de ces engagements dans la Résistance (je rappelle que 80% des 1 038 Compagnons étaient dans la lutte armée avant décembre 1940), nous avons des hommes et des femmes qui n'étaient pas dans le prêt à penser, qui avaient un sens de l'honneur et de la Patrie chevillé au corps, jusqu'à en faire, pour nombre d'entre eux, le sacrifice ultime.

© Musée de la Libération



© Musée de la Libération

**Pour le général (2s) Christian Baptiste, le Musée de l'Ordre de la Libération « se révèle un superbe outil pédagogique que nous mettons à la disposition de l'ensemble des établissements scolaires français. »**

Les expositions que nous réalisons, les rencontres que nous effectuons avec les scolaires, les municipalités contribuent à prolonger et provoquer la réflexion sur les notions d'engagement, de nation, de république. Jean Jaurès ne disait pas autre chose en 1888 aux instituteurs de Toulouse : « *Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants. Vous êtes responsables de la Patrie. Ils sont français. Ils doivent connaître sa géographie et son histoire* ». En ce sens, l'Ordre de la Libération est un des outils régaliens à la disposition de la République.

### **Quel est l'enjeu sous-jacent ?**

Parlons plutôt d'enjeux au pluriel. Il y a tout d'abord celui du choix. Ceux qui nous survivront devront choisir en toute conscience entre un destin subi ou bien un destin choisi. Se former, s'éduquer faire reconnaître les valeurs fondamentales de la République qu'incarne la démocratie et qui se nourrit d'un engagement quotidien, à la fois individuel et collectif, voilà l'enjeu. Je vous avoue que je ne pensais pas que la démocratie était mortelle. C'est pourquoi je parle de dépasser la mémoire pour aller vers une utilité sociale.

Lors des obsèques du Compagnon Edgar Tupët-Thomé au mois de septembre dernier, nous avons fait venir une classe de 3<sup>e</sup> du collège Flaubert et une classe de Terminale du Lycée Ferry. Nous leur avons expliqué les rites républicains, cette liturgie républicaine qui permet à la Nation d'honorer les personnes qui ont compté, qui se sont dévouées. Nous leur avons expliqué pourquoi la République était aussi reconnaissante.

### **Quels sont les autres enjeux ?**

Celui de l'engagement qui reste un des actes fondateurs de la vie d'un homme ou d'une femme et d'un citoyen. L'engagement est aussi le fruit de nos convictions ainsi que de l'éducation et des valeurs que nos parents nous ont transmises. Il faut se sentir concerné par une communauté de destin.

Or, plusieurs courants émergent aujourd'hui parmi les générations : celui de l'hédonisme égoïste qui ne s'implique pas au-delà de son travail, qui ne vote pas. Celui des désenchantés qui semblent subir leur vie et attendre beaucoup des autres sans se prendre en main. Enfin le courant des séparatistes qui veulent imposer leurs points de vue aux autres communautés et faisant fi de toute solidarité nationale.

L'engagement des jeunes générations est important pour lutter contre ces phénomènes délétères.

### **L'Ordre de la Libération a été créé par le général De Gaulle. Selon vous, que reste-t-il aujourd'hui du personnage ?**

Je pense qu'il existe deux De Gaulle : celui de 1940-1946 et celui de 1958-1969. Lors de la première période, il incarne le militaire qui met tout en œuvre pour restaurer la France et son honneur. La seconde est plus politique.

Ces deux époques forgent la stature d'un homme d'État idéal, intègre, au-dessus de la mêlée, avec une place à part dans l'Histoire de France. Il en reste aujourd'hui un mythe, une nostalgie et sans doute un regret. ■



# ASSOCIATIONS NATIONALES

PAR LE MÉDECIN EN CHEF (R) JEAN-PHILIPPE DURRIEU - VICE-PRÉSIDENT NATIONAL DU GORSSA\* ET PRÉSIDENT DE L'UNARÉFSSA\*\*

## FORMATION



# LES CADETS DE SANTÉ ÉTUDIANTS ET RÉSERVISTES

**À l'initiative de l'Union nationale des réservistes formateurs du service de santé des armées, un nouveau corps spécifique de réservistes a été créé. Il concerne les étudiants en médecine.**

**D**ans la cadre du plan 2020, le SSA a demandé à ses services d'organiser de nouvelles formations en médecine militaire au niveau des structures hospitalo-universitaires du territoire. Si ces formations existent maintenant dans les villes historiquement militaires ou sensibilisées aux attaques terroristes, l'offre en expertises militaires est en revanche totalement indisponible dans de nombreuses facultés et souffre de l'absence d'une véritable logique universitaire.

Conscient que la menace terroriste touche tout le territoire, il apparaissait que cette absence de formation en santé militaire posait un problème aux futurs praticiens de santé, traduisant dans les faits une perte de visibilité totale du service de santé des armées.

### CRÉATION D'UN CORPS SPÉCIFIQUE DE RÉSERVISTES

Conscients des besoins de formations hospitalo-universitaires civils en médecine militaire, le MC Sébastien Ramade, directeur général adjoint du Centre de formation opérationnelle santé (CeFOS) La Valbonne et le MC (R) Jean-Philippe Durrieu DuFaza, responsable de la SeRFRèM<sup>[1]</sup> du 11<sup>e</sup> Centre médical des armées (CMA) et président de l'UNARéFSSA, ont



**Signature de la convention des Cadets de santé entre l'UNARéFSSA et la Garde nationale, le 26 octobre 2020, représentés par le MC (R) Durrieu DuFaza, président de l'UNARéFSSA et la GBA Batut, secrétaire générale de la Garde nationale.**

**À l'arrière-plan, de gauche à droite : le MCS May (adjoint DFRI), le PG Grelaud (DGRH), le MC Ramade (mission Cadet, CEFOS) et le LCL Coste (Garde nationale).**

proposé à la directrice centrale du SSA et au président de la conférence des Doyens en médecine un projet novateur : un parcours de formation militaire pour des étudiants en santé sous couvert d'un statut de réserviste.

L'accueil a été enthousiaste au point que la directrice centrale, la MGA Maryline

Gygax Généro, leur donne mission sous le pilotage du médecin général inspecteur Hervé Foehrenbach, directeur de la DFRI<sup>[2]</sup> : « de conduire une mission visant à créer un corps spécifique de réservistes pour les étudiants de santé : les Cadets de santé du SSA. Corps des Cadets de santé qui devra permettre de renforcer le

lien armée-nation et d'améliorer la vision du SSA auprès des étudiants de santé ».

### UNE CELLULE DE PILOTAGE

Pendant plusieurs mois, le groupe de pilotage du SSA a multiplié les audits et les évaluations avec tous les intervenants civils et militaires concernés. Rapidement, la conférence des Doyens des facultés de médecine est devenue la partenaire incontournable.

Le 7 juillet 2020, le rapport de mission a été défendu par le MGI Foehrenbach auprès de la directrice centrale du SSA. Il faisait un état des besoins, un audit des moyens, un constat de tous les points bloquants et une série d'adaptations indispensables à la mise en œuvre des Cadets de santé.

À l'issue, une lettre de mission a ensuite été émise par la directrice centrale, le 28 septembre 2020, afin d'enclencher la « mise en œuvre du corps des cadets du service de santé des armées ».

Une cellule de pilotage a pu être créée au sein de la DFRI et placée sous le commandement du MC Ramade et du MC (R) Durrieu DuFaza.

### DES RÉSERVISTES « POUR FORMATION »

Ces Cadets de santé – militaires à temps partiel et étudiants à temps plein – auront un statut spécifique de réservistes « pour formation » et non plus de réserviste « pour emploi ». Grâce à cela, ils seront considérés comme des étudiants militaires et pourront être intégrés aux cursus militaires tout en poursuivant leur formation hospitalo-universitaire civile.

Ces Parcours coordonnés entre la conférence des Doyens et la DFRI du SSA, permettront aux étudiants d'intégrer le service de santé des armées dans ses expertises et ses opportunités professionnelles. Grâce à une action de la conférence des Doyens en médecine, le cursus militaire des Cadets de santé entrera, lors

## SIGNATURE D'UNE CHARTE AVEC L'UNOR

Une charte entre l'Union nationale des réservistes formateurs du service de santé des armées (UNaRéFSSA) et l'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes (UNOR) a été signée le 22 septembre 2020.

### FACILITER L'ENGAGEMENT

Cette charte traduit la volonté partagée de faciliter l'engagement des étudiants de santé dans la réserve opérationnelle des Cadets de santé du SSA et l'adhésion de ces cadets au sein de l'UNaRéFSSA.



Signature le 22 septembre 2020 de la charte entre l'UNaRéFSSA par son président, le MC (R) Durrieu Dufaza (à gauche), et l'UNOR, par son président, le LCL (R) Ribatto.

de la réforme de 2021, dans une part de la validation du 2<sup>e</sup> cycle des études médicales.

### PASSERELLE ENTRE LES CIVILS ET LES MILITAIRES

Les étudiants en santé pourront suivre un module d'information sur les expertises du SSA et le cursus des Cadets. Cette information sera proposée dans chaque faculté sous la forme d'une présentation avec une proposition de PMI-PDN (préparation militaire initiale - perfectionnement défense nationale) ou FMIRI, ou d'un enseignement militaire existant.

Par convention, entre la DCSSA et la conférence des Doyens, l'organisation en est confiée à l'UNaRéFSSA. Ces conventions assurent une présence dans chaque faculté par des réservistes de proximité. L'information par des réservistes et des Cadets de santé montrera qu'en plus d'une opportunité professionnelle, le cursus des Cadets sera aussi une expérience humaine unique.

Cette proximité, entre les équipes hospitalo-universitaires et le SSA, est la clef des futures passerelles professionnelles

entre les praticiens civils et militaires. Les cadets offrent ainsi à la nation, non seulement un indispensable outil de résilience mais aussi une réponse valorisante pour la visibilité du SSA.

### LES RÉSERVISTES ACTUELS INTÉGRÉS AUX CADETS

D'ici début 2021, tous les étudiants réservistes du SSA seront des Cadets de santé et devront s'inscrire dans une stratégie orchestrée par la DFRI et contrôlée par la cellule de pilotage des Cadets.

L'engouement des étudiants est évalué par les doyens à 10-15% des promotions. Cela va conduire à sélectionner les candidats en fonction de critères conjoints entre le SSA et les équipes universitaires civiles.

Les dossiers des étudiants actuellement en ESR seront étudiés afin de les intégrer dans cette stratégie. Nous savons que les places seront chères et la motivation des candidats sera le gage d'une filière d'excellence. Nous les aiderons, avec bienveillance, à être fiers de cette mission et à devenir de grands acteurs de la résilience nationale. ■

\* GORSSA : Groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées.

\*\*UNaRéFSSA : Union nationale des réservistes formateurs du service de santé des armées.

[1] SeRFReM : Section de recrutement et de formation de la réserve militaire.

[2] DFRI : Direction de la formation, de la recherche et de l'innovation.

# ASSOCIATIONS NATIONALES

PAR LE SOUS-LIEUTENANT (R) SÉBASTIEN G. - PRÉSIDENT ANORGEND HAUTES-PYRÉNÉES



## SOLIDARITÉ

# LUTTE CONTRE LA COVID-19

**La solidarité des membres de l'ANORGEND Hautes-Pyrénées avec la population locale s'est traduite ces derniers mois par leur contribution active au drive de dépistage Covid-19 à Tarbes.**



© ANORGEND 65

**L**e 14 septembre 2020, Monsieur Rodrigue Furcy, préfet des Hautes-Pyrénées, a inauguré le centre drive de dépistage Covid-19 de l'hôpital de Tarbes. Cette inauguration s'est faite en présence de la déléguée départementale de l'Agence régionale de santé (ARS), du maire de Tarbes et des professionnels locaux de santé.

Ce site auquel l'on arrive directement en voiture s'adresse avant tout aux examens de dépistages non urgents tels que convenance personnelle, départs en voyage, etc.

### DÉJÀ EN AVRIL-MAI

Déjà lors du premier confinement (mars-mai), les adhérents de la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND) avaient spontanément renforcé les équipes de l'ARS. Ils avaient assuré l'accueil et l'orientation des citoyens de l'agglomération tarbaise venus au *drive* de dépistage Covid-19, alors situé au parc des expositions.

### DES RESPONSABILITÉS ÉTENDUES

Face aux signes de reprise épidémique, la délégation départementale de l'agence régionale de santé avait à nouveau fait appel à l'ANORGEND dès la fin du mois

**Au mois de septembre, les adhérents de l'ANORGEND Hautes-Pyrénées ont tenu le secrétariat (collecte et complétude des renseignements administratifs des patients) du *drive* de dépistage Covid-19 du centre hospitalier de Tarbes.**



© ANORGEND 65

**Les adhérents de l'ANORGEND Hautes-Pyrénées avaient déjà répondu présents lors du premier confinement pour armer le drive dépistage Covid-19 au parc des expositions à Tarbes.**

d'août. L'ARS souhaitait solliciter une nouvelle participation des gendarmes réservistes au fonctionnement de la phase 2 du *drive* Covid-19. Elle souhaitait au passage élargir les attributions des bénévoles non plus uniquement à la seule orientation des citoyens mais aussi à la tenue du secrétariat (collecte et complétude des renseignements administratifs des patients).

Sous la direction du président départemental de l'ANORGEND des Hautes-Pyrénées, les adhérents de la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie ont répondu présents et ont apporté dès le 14 septembre un soutien humain déterminant au *drive* de dépistage Covid-19 du centre hospitalier de Tarbes.

**MOBILISATION ET ENGAGEMENT APPRÉCIÉS**

Deux semaines après l'ouverture, Madame Marie-Line Pujazon, directrice départementale de l'ARS relevait l'im-

portance de l'engagement des femmes et des hommes de l'ANORGEND qui ont permis l'accueil constant des patients au *drive* Covid-19 « pris d'assaut » comme le rapporte la presse locale.

Le 16 septembre 2020, dans un courrier adressé à notre président départemental, le sous-lieutenant (R) Sébastien G., le préfet des Hautes-Pyrénées a souligné que « *la mobilisation et l'engagement dont vous avez fait preuve dans la mise en œuvre de l'organisation nécessaire au bon fonctionnement de ce dispositif, dans un délai contraint, ont été remarquables* ». En outre, il a fait part de sa profonde reconnaissance pour la contribution et le professionnalisme des adhérents de l'ANORGEND.

**LA CONFIANCE DE L'ÉTAT**

Notre action altruiste s'inscrit dans l'opération #RépondrePrésent décidée en avril dernier par le directeur général de la gendarmerie nationale et dans celle de l'ANORGEND « cohésion Covid-19 ».

Le 2 novembre, l'ANORGEND Hautes-Pyrénées a transmis le flambeau à la Protection civile de Tarbes.

Nos adhérents sont très fiers de leur bénévolat et de la confiance que les services de l'État lui ont accordée. Ils ont été trois fois citoyens : citoyen, réserviste, et volontairement au-devant du virus.

**CONFINEMENT ET ATTENTATS**

Mais pas de répit pour ces réservistes qui s'engagent désormais plus que jamais dans leurs missions de réserve opérationnelle dans le cadre concomitamment du confinement et du passage au niveau maximal d'urgence attentat du plan *Vigipirate*.

L'objectif auquel participent de nombreux réservistes hauts-pyrénéens est d'assurer en permanence le respect du confinement, une protection adaptée des citoyens dans tous les coins du territoire et de défendre les intérêts de la France contre la menace terroriste. ■

# ASSOCIATIONS TERRITORIALES

## LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

PAR LE COLONEL (R) PHILIPPE MONTALBOT  
PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT NATIONAL DES ORGANISATIONS TERRITORIALES INTERARMÉES

Les propos exprimés dans cet article ne représentent que et uniquement l'opinion de leur auteur. Ils n'engagent en rien la revue Armée & Défense et l'UNOR et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de leur part.

### MES CHERS CAMARADES,

**R**éjouissons-nous ! Une nouvelle année se présente ! Celle-ci ne pourra être que prometteuse puisque la France n'est jamais tombée aussi bas, hors temps de guerre ou de guerre civile bien sûr.

Aussi je vous souhaite une bonne, belle et heureuse année, ainsi qu'à vos proches. Que la providence fasse de nous des animateurs d'espérance pour remplir cette nouvelle page annuelle.

2020 restera dans les mémoires comme l'année révélant à la vue de tous l'impéritie des auto-proclamées "élites de la République". Oui, nous avons bien remarqué que le progressisme efface du discours "la France", notre France éternelle, allégorie immatérielle, frappée par la providence, émerveillant l'imaginaire et les esprits, faisant battre les cœurs à l'unisson, et pour laquelle tant d'hommes et de femmes n'ont pas hésité à donner leur vie.

Doit-on pour autant être résignés ?

L'attaque virale aura été le catalyseur qui permet depuis maintenant plus d'un an d'assister à l'apogée de ce que Jean d'Ormesson a défini et nommé : « l'inaptocratie ». Nos amis Allemands évoquent un « Absurdistan »...

« Un vase ne répand que ce qu'il contient », dit un proverbe arabe.

Certes, nous y sommes habitués dans nos administrations ; "gaspiland" quadragénaire qui prospère toujours. Certes, nous pensions que les leçons des affaires sanitaires précédentes (sang, médicaments, H1N1, laboratoires...) seraient retenues, de même que les conséquences de l'entrisme communautariste dans nos



structures, qu'elles soient administratives, associatives, sportives, culturelles ou industrielles seraient évitées par la sélection naturelle au mérite et à la loyauté.

Fi de tout cela. La France et les Français sont attaqués de l'intérieur, de toutes parts. Quand ce n'est pas par des suprémacistes qui veulent imposer l'islam (« la soumission ») en ciblant la France, ou par des faibles d'esprit endoctrinés par les précédents pour semer la terreur, ou par des manipulateurs qui détruisent notre culture et ses références historiques pour mieux contrôler la masse, c'est maintenant par nos dirigeants eux-mêmes qui, au-delà de la mise en œuvre d'un appauvrissement sans précédent du peuple français depuis la guerre et l'effondrement de l'économie du pays, ont condamné à mort et, de fait, tué des dizaines de milliers de personnes, en aliénant les stocks de protections stratégiques (la suite chacun la connaît).

On peut se demander dans quel but et avec quel raisonnement lorsque ce fut à l'ordre du jour du conseil de défense qui entérina cette décision. Y aura-t-il

encore impunité totale des responsables "donneurs d'ordre" ? Peut-on espérer le retour du courage politique ?

Alexandre Soljenitsyne l'avait remarqué : « le déclin du courage est peut-être ce qui frappe le plus un regard étranger dans l'Occident d'aujourd'hui. » C'était en 1978 ! En 2021, on ne peut que s'irriter de l'abandon du courage.

Tous les grands personnages et réformateurs de notre Histoire ont toujours d'abord remis de l'ordre avec fermeté dans la maison France avant de porter le regard plus loin. Chaque fois on commence par remettre les moyens nécessaires et suffisants dans les outils de protection du territoire et de défense. Chaque fois les Français étaient concernés, au service de la France.

Or aujourd'hui, du fait de la raréfaction des cadres de réserve issus de la société civile au sein de nos armées, le fameux lien armée-société civile n'existe quasiment plus que dans le discours. L'Histoire rappelle pourtant que chaque relâchement de ce genre par dogmatisme ou suffisance a conduit au désastre.

L'histoire de notre Union, nos racines, confirment cela. Nous aurons prochainement une belle opportunité de le proclamer, pour le service de la Nation, en fêtant le centenaire de l'UNOR.

Chaque officier se donnera le devoir de rappeler l'origine et les causes de la création de la réserve militaire. Chacun se doit de participer à la mise en œuvre de ce grand événement pour répandre les vertus de l'engagement. C'est notre grandeur, la grandeur de la France ! « La France ne peut-être la France sans la grandeur », disait le général De Gaulle. ■



## NÉCROLOGIE

# À DIEU PIERRE BERBON

**Notre camarade le chef de bataillon (H) Pierre Berbon nous a récemment quitté. Nous lui rendons hommage.**

**P**ierre Berbon naquit le 11 août 1937 à Bagnols-les-Bains. Après des études primaires sur place, il fait ses études secondaires à Mende, puis entre en Prépa à Montpellier. Avec son baccalauréat de mathématiques élémentaires, il intègre l'École des travaux publics à Paris. Son classement au diplômé d'ingénieur, lui permet d'obtenir un contrat avec EDF où il poursuivra une carrière remarquable. Appelé sous les drapeaux avec le contingent 61-1A, il est envoyé à l'École militaire de Cherchell, comme EOR (élève officier de réserve). Il en sort sous-lieutenant et affecté au 1<sup>er</sup> RBIM (régiment de brigade d'infanterie de montagne).

Chef de section, il a en charge le contrôle du passage de la frontière algéro-tunisienne à Bir Elater. C'est le temps des escortes, des ratissages dans le bled. Sa

conduite lui vaut de se voir attribuer la croix de Guerre.

Revenu à la vie civile, il poursuit dans la réserve aux Centre d'entraînement pour les réserves CEPR 30 et 48. Actif, il s'inscrit à l'Association des réservistes de Lozère. Avec cette dernière, il participe à différentes activités, comme les raids commandos internationaux organisés à Marvejols et Mende.

De même à son retour au pays en retraite, il s'intègre dans la vie locale : conseil municipal, vie associative et Souvenir Français où il va donner toute sa mesure et en sera récompensé par l'attribution de la médaille d'argent du souvenir français.

Dynamique, nous le retrouvons dans l'association locale des Sources du Lot, membre de Générations Mouvement. Ses qualités le font élire successivement pré-

sident local, délégué de secteur, membre du conseil d'administration fédéral et membre du bureau au poste de secrétaire fédéral, où il donnera le meilleur de lui-même.

Pierre était chevalier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la Croix du combattant, de la médaille commémorative d'AFN, du TRN et de la médaille d'argent des Services militaires volontaires.

Au revoir mon commandant, merci pour les services rendus, votre fidélité à nos institutions, la qualité de vos interventions. Nous adressons à votre épouse, votre famille, nos sincères condoléances. ■



© DR

## INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<https://unor-reserves.fr>



# ASSOCIATIONS TERRITORIALES

PAR LE CHEF D'ESCADRON (H) MICHEL JONAS - PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES CADRES DE RÉSERVE D'AVESNES-SUR-HELPE



## ÉPREUVES SPORTIVES

# TRANSAVESNOISE ÉDITION 2020

**L'Amicale des cadres de réserve d'Avesnes-sur-Helpe (59) a organisé du 18 au 20 septembre 2020, la Transavesnoise, une marche d'orientation d'environ 28 km.**



La traversée lac du Val Joly en radeau de fortune.

**L**a Transavesnoise est ouverte à tous les militaires de la réserve opérationnelle, membres d'associations de réservistes, aux anciens militaires d'active et aux réservistes citoyens.

L'épreuve se déroule par équipes de trois ou quatre sur un parcours situé au sud du lac du Val Joly, entre Liessies et Trélon.

### UNE QUINZAINE D'ÉQUIPES

Cette année, nous avons enregistré la participation de 15 équipes, venant des Hauts-de-France, de la région parisienne et de Normandie. Environ 25 contrôleurs bénévoles, membres des associations de Cambrai, de Valenciennes, de Béthune, du Cateau-Cambrésis, et de Normandie 76 étaient associés à l'organisation de notre épreuve.

### GESTES BARRIÈRES RESPECTÉS

Le vendredi 18 septembre, les concurrents et les contrôleurs se sont rassemblés à la salle Le Bastion à Avesnes-sur-Helpe aux alentours de 18 heures pour un premier point d'organisation. Les règles de distanciations et le port du masque étaient imposés par les organisateurs, dans tous les espaces fermés, et les points de regroupements extérieurs.

Le parcours pédestre s'est déroulé le lendemain de 7h00 à 19h00 au sud du Val Joly, dans la forêt de Trélon. Il était fractionné en quatre parties, initialisées à Liessies, Epepe Sauvage, Trélon, et Sains-du-Nord. Des ateliers techniques

© ACR d'Avesnes-sur-Helpe



**La tour d'escalade était l'un des ateliers techniques complémentaires.**

complémentaires (tour d'escalade, franchissement d'une coupure sur un radeau de fortune, exercice de topographie), jalonnaient le parcours. Une météo très favorable et un terrain sec ont offert aux concurrents des conditions d'épreuves idéales pour cet exercice physique de longue durée.

## CINQ ÉQUIPES COMPOSTENT LA TOTALITÉ

Vingt balises positionnées avec précision jalonnaient ce parcours très accidenté au travers le massif forestier. Les concurrents devaient faire preuve d'une lecture fine de carte, en particulier des mouvements de terrain, et d'une orientation précise à la boussole, pour progresser rapidement et rentrer dans le délai imparti par les organisateurs.

Cinq équipes ont composté toutes les balises disséminées dans le milieu forestier de Trélon. À l'issue de l'épreuve et après reconditionnement des participants, un repas de cohésion a clôturé la journée.

## UNE MINUTE DE SILENCE

Le dimanche 20 septembre, tous les participants se sont rassemblés à 9h00, porteurs de leurs masques, sur l'esplanade du Bastion, derrière l'harmonie municipale d'Avesnes. Ils ont entamé un défilé puis procédé à un dépôt de gerbe au monument aux Morts, en présence de Sébastien Seguin, maire d'Avesnes, de Bruno Vion, adjoint aux manifestations patriotiques, du LCL (H) André Deis, président régional de l'UNOR, du MDL (R) Denis Vandenberghe, président de l'UNASOR ZDN.

Au cours de la cérémonie finale de proclamation des résultats, le CEN (H) Jonas, président de l'ACR d'Avesnes-sur-Helpe demanda à toute l'assemblée une minute de silence en mémoire des militaires du 1<sup>er</sup> Hussard parachutiste de Tarbes, récemment décédés dans l'exercice de leur mission au nord du Mali (opération *Barkhane*).

## LES RÉSERVISTES CITOYENS AU SOMMET

L'équipe vainqueur de cette Transavesnoise 2020 est l'Association des réservistes citoyens de l'Oise (ARCI 60). Elle s'est vue remettre le trophée Robert Crapet, en mémoire d'un membre co-fondateur de l'ACR d'Avesnes-sur-Helpe.

C'est la première fois qu'une équipe de réservistes citoyens remporte l'épreuve, affirmation de leur capacité physique et de leur technique d'orientation. Sur la deuxième marche du podium, on trouve l'équipe Les Aigles de la BA 107 de Villacoublay (78) qui devance l'équipe Les Aquilas, également de la BA 107. Notons également, la très belle performance de l'équipe d'enseignants, animateur de l'atelier défense du lycée St-Luc de Cambrai qui s'est classée 6<sup>e</sup> de l'épreuve. ■



**Remise du trophée Robert Crapet aux représentants de l'équipe de l'Association des réservistes citoyens de l'Oise (ARCI 60) qui décrochent la première place du classement général.**

## RENCONTRE AVEC UN DOCUMENTARISTE

# « JE PRÉFÈRE LES HÉROS MUETS, LES INCONNUS »

**Chercheur, documentariste, collectionneur, auteur... Éric Deroo est un spécialiste de l'histoire militaire. Après s'être longtemps intéressé aux troupes coloniales, il vient de réaliser un documentaire sur la guerre de 1870.**

*Éric Deroo, le public vous connaît pour vos documentaires. Mais quel est votre parcours ?*

J'ai suivi un parcours complexe. J'ai commencé par étudier au collège militaire de Saint-Cyr-l'École. Je suis même l'un des tout premiers à y être entré en 1966 puisque j'avais le matricule n° 4. Je poursuivais ainsi la tradition familiale, avec un grand-père sous-officier d'infanterie et un père officier des pompiers de Paris, passionné d'histoire militaire.

Je me destinais donc à une carrière sous les armes. Cependant, les années 1970 n'étaient guère favorables à l'Institution. Elle traversait un grand vide affectif auprès des Français et offrait peu de perspectives de carrières enthousiasmantes.

*Qu'avez-vous fait alors ?*

J'ai alors bifurqué vers le droit et l'histoire et j'ai aussi eu envie de percevoir de nouveaux horizons. Comme beaucoup de jeunes de ma génération, j'étais avide de découvertes, de parcourir le monde, au contraire de la plupart des membres de ma famille qui, eux, n'avaient que très peu traversé les frontières françaises. Comme j'avais un peu de talent en dessin, je suis entré aux Beaux-Arts de Paris où je me suis exercé à la peinture et aussi à la vidéo dont c'était les débuts. J'ai commencé à réaliser des petits films expérimentaux et un concours de circonstance m'a fait rencontrer Robert Bresson, un immense réalisateur, aujourd'hui délaissé. Il avait besoin d'un homme à

tout faire : chauffeur, secrétaire, assistant...

Bref, je disposais de cette liberté à laquelle j'aspirais et en même temps je m'initiais aux arcanes du métier de cinéaste.

*Vous avez réalisé un grand nombre de documentaires, notamment sur l'histoire coloniale française. D'où vous vient cette passion pour ce thème qui aujourd'hui reste sensible ?*

J'ai d'abord réalisé quelques court-métrages qui me permettaient d'aborder l'Histoire avec les nouveaux moyens qu'offraient les outils électroniques dans ce milieu des années 70.

Mon tout premier documentaire, qui a été diffusé sur FR3 (aujourd'hui France 3), était consacré à l'évolution des systèmes de défense, et donc des paysages et de l'urbanisme, au gré des guerres et des avancées techniques.

C'est dans les Ardennes, en tournant sur la ligne Maginot, qu'on m'a raconté l'histoire des tirailleurs africains qui s'étaient battus comme des lions dans le secteur contre les troupes allemandes en mai-juin 1940. J'en ai été très frappé. J'ai donc commencé à m'intéresser à cette odysée, alors totalement en friches.

*En 2007 vous avez été missionné par le ministre de la Défense pour travailler sur la « Mémoire des tirailleurs africains, malgaches et comoriens », dont l'objet est la création de centres de documentation et la diffusion de films. Ce travail de mémoire est-il toujours en chantier ?*



Bien entendu, mais je tiens à préciser un fait. En 1992, avec des associations d'anciens militaires, nous avons créé la commission pour la revalorisation des pensions des anciens tirailleurs. Nous avons envoyé un courrier à l'ensemble des parlementaires. Sur les presque 900 envois, nous n'avons reçu seulement que cinq réponses.

Les députés et sénateurs qui nous ont répondu l'ont fait parce qu'ils avaient un lien avec les troupes coloniales. Je pense notamment à Philippe Séguin dont le père, Robert, était engagé au 4<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tunisiens et qui est mort pour la France en 1944. À travers cet exemple, je veux souligner le long désintéressement des politiques pour ce sujet.

### **Aujourd'hui, vous semblez prendre de la distance avec cette thématique ?**

Quand j'ai commencé à travailler sur le fait colonial, j'ai pu satisfaire une certaine passion de collectionneur avec en même temps le sentiment de sauver des documents, des témoignages, des souvenirs... de la destruction. J'étais choqué de retrouver des tranches de vie entières vendues à l'encan, sur les marchés aux puces. Puis, j'ai cédé mes collections d'uniformes au Musée des troupes de marine à Fréjus.

Sur le fond, le travail que j'ai pu effectuer avec le CNRS, qui entretemps m'avait coopté comme chercheur associé au Laboratoire de représentation des corps, m'a offert d'autres formes de lecture de cette histoire méconnue. Les universitaires se nourrissaient de mes travaux et moi je me nourrissais des leurs.

À la fin des années 80, l'armée elle-même a fortement encouragé quelques-uns de ses cadres à s'investir dans une approche pluridisciplinaire de l'Histoire. Malheureusement cette génération a été sacrifiée avec le retour des opérations extérieures qui les ont marginalisés et renvoyés à « leurs chères études » tandis que nos responsables politiques commençaient à s'installer dans l'ère de la repentance, ruinant en quelques discours le travail collectif de longues années.

Nous avons travaillé pendant plus de deux décennies à une histoire apaisée et aujourd'hui, en mélangeant sans discernement histoire et mémoire, nous voici aspirés vers des relations sociales conflictuelles. Or les deux concepts sont différents : l'histoire est un travail scientifique, analytique. La mémoire est un outil politique, par essence totalement aléatoire, polémique, source d'antagonismes, de revendications de toute nature.

**Vous venez de réaliser un documentaire intitulé *La guerre de 1870 : les dernières cartouches. Au-delà du 150<sup>e</sup> anniversaire,***

### **en quoi cette période vous a-t-elle séduit ?**

Les années 1870 sont une période fondatrice. Dans la première partie de ce film, j'explique que Napoléon III n'était pas prêt pour cette guerre contre Guillaume 1<sup>er</sup>. Dans la seconde, je montre comment la République naissante se construit sur une défaite héroïque et fabrique un citoyen soldat, un martyr laïc se substituant aux héros chrétiens et religieux de l'Ancien régime puis de la droite monarchiste. Ce simple soldat, n'importe qui peut s'identifier à lui. Ce rôle de la III<sup>e</sup> République est particulièrement visible quand elle crée le Souvenir français, retirant au Père Joseph son Œuvre des tombes, car les premiers à s'occuper du relèvement des corps après 1870 avaient été des prêtres.

### **Quelle est la principale difficulté à laquelle vous vous heurtez lorsque vous réalisez un documentaire ?**

L'argent : le nerf de la guerre. Il faut tout d'abord commencer par trouver un diffuseur, principalement les chaînes de télévision. Il faut que le sujet que vous proposez leur plaise. Il faut ensuite trouver un producteur qui veuille bien investir dans votre projet. Pour le film sur 1870, la chaîne Histoire TV m'avait donné son accord et la Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) m'a suivi, ainsi que la mairie de Bazeilles, la Fédération des anciens des TDM et la Fédération Maginot.

Je regrette que les chaînes généralistes ne s'intéressent pas à ces sujets qu'elles considèrent comme trop pointus. Elles veulent plutôt de l'histoire « people » ! On peut le déplorer. Peut-être l'émergence des nouveaux médias permettra-t-elle une meilleure diffusion à un public plus large.

### **Quel est votre personnage militaire préféré ? Pourquoi ?**

Je me méfie des héros que politiques et médias nous « vendent » régulièrement. Pour l'essentiel, des reconstructions totales. Je préfère les simples, les héros muets, les inconnus, même si j'ai une affection particulière pour Bigeard que j'ai bien connu. Lui s'est mis en scène. Il a fait de son héroïsme un outil de guerre face à l'ennemi.

Je garde ainsi le souvenir du général Hervé Trapp, à Dien-Bien-Phu avec Bigeard, et à qui je demandais de me narrer ses souvenirs. Il m'avait répondu : « *Mais je ne pourrais que vous raconter des histoires de peur* ». Cela résume le sort des centaines de milliers de soldats qui se sont battus pour notre pays, des héros silencieux qui ont fait de leur mieux, souvent sans en mesurer l'importance, mais qui ont contribué à construire ce que nous sommes aujourd'hui. ■

*« L'histoire est un travail scientifique, analytique.  
La mémoire est un outil politique. »*

## SUR LES ÉCRANS



### LA GUERRE DE 1870 : LES DERNIÈRES CARTOUCHES

Le Souvenir Français a organisé le 2 septembre dernier à l'auditorium Austerlitz des Invalides, la projection en avant-première du film d'Éric Deroo *La guerre de 1870 : La dernière cartouche*. Coproduit par Galatée Film (Jacques Perrin) et Histoire TV, cet opus de 90 minutes retrace la guerre méconnue de 1870 qui préfigure, à bien des égards, les conflits ultérieurs de 1914-1918 et de 1939-1945.

Afin de bien comprendre les racines du conflit, Éric Deroo revient sur les tracés géographiques issus du Traité de Vienne de 1815, après la défaite de Waterloo et la chute de l'Empire. Il revient en particulier sur le rejet, par ce Traité, du droit des nationalités dont Louis-Napoléon Bonaparte se fera le chantre.

Le réalisateur met très bien en évidence le rôle primordial joué par le comte Otto von Bismark (1815-1898) pour créer une identité allemande et pousser le Second Empire français à la guerre avec la célèbre dépêche d'Ems tout comme il met en exergue la succession au trône d'Espagne, véritable déclencheur de ce conflit. Le 19 juillet, c'est la déclaration de guerre. À la maladie de Napoléon III qui prend le commandement de l'Armée, s'ajoute l'impréparation des soldats. « *On compte sur la bravoure et sur la débrouillardise française* », indique fort justement la voix off. La guerre manque de basculer à plusieurs reprises du côté français mais ni l'Empereur ni les chefs de guerre ne saisissent ces occasions.

S'appuyant sur des témoignages et des photographies d'époque, le film très documenté et très analytique conduit le spectateur vers le « *plus beau jour de la vie* » de Bismarck : la proclamation de l'Empire allemand dans la Galerie des glaces de Versailles puis vers l'Armistice général qui va déclencher la Commune et enfin vers le Traité de Francfort. Ce dernier porte en lui le germe de la Revanche. Il restera à la République à souder la Nation autour de cette idée, avec les conséquences que l'on connaît. ■

*Un film plein de rythme  
sur lequel Armée & Défense  
reviendra  
dans une prochaine édition.*

**RÉALISATEUR : ÉRIC DEROO**  
**DISPONIBLE EN DVD**  
**SUR LE SITE INTERNET :**  
**WWW.TROUPESDEMARINE-  
ANCRETOR.ORG**  
**PRIX : 15 €**



Tableau *Les dernières cartouches* d'Alphonse-Marie-Adolphe de Neuville réalisé en 1873, illustrant la défense de l'Auberge Bourgerie à Bazeilles par le Division bleue, le 1<sup>er</sup> septembre 1870.

© Wikicommons/Maison de la dernière cartouche

### PRÉCISION

Dans l'interview de notre précédent numéro, une imprécision a fait tenir à M. Jean-François Chanet des propos tronqués qu'il convient de préciser. En effet, il est écrit que c'est une guerre civile qui les [les Bourbons] chasse en juillet 1830 pour porter les Orléans au pouvoir.

M. Chanet tient à préciser que « *La révolution, dans ce cas, est due aux ordonnances du roi Charles X, que les libéraux considèrent comme une violation de la Charte de 1814, une sorte de coup d'État, par conséquent, contre lequel ils s'insurgent, entraînant avec eux le peuple de Paris. On pourrait même dire qu'en l'occurrence, le succès militaire remporté en Algérie quelques jours auparavant ne bénéficie pas au souverain régnant, Charles X.* »



## LE RÉSEAU ALICE

Trente ans après le démantèlement du réseau d'espionnes chargé de lutter contre les Allemands, connu sous le nom de code Alice, Evelyn Gardiner dite Ève, une ancienne membre devenue alcoolique, vit en recluse. Elle est hantée par le souvenir de la trahison qui mit fin à ses opérations. Un jour, Charlotte Saint-Claire, dite Charlie, une étudiante déterminée à retrouver sa

cousine Rose disparue en France pendant la Seconde Guerre mondiale, s'invite chez elle. Leur chasse à l'homme va les mener à Lille, Roubaix puis Limoges. Si pour Charlie c'est une découverte de la France, pour Ève c'est une plongée dans ses pires cauchemars.

Au fil des pages, on découvre que Ève, Rose et Charlie ne sont pas si différentes. Ève apparaît comme une vieille folle acariâtre sans une once d'émotions. Pourtant on ne peut pas être plus loin de la vérité. Elle a vécu des choses incroyables lors de la Première Guerre mondiale, que l'auteur met en parallèle avec la piste qu'elles sont en train de suivre en 1947. Roman basé sur l'histoire véritable de Louise de Bettignies (1880-1918), baptisée la Reine des espionnes, à la tête du réseau Alice durant la Première Guerre mondiale, ce volumineux ouvrage mélange allègrement faits réels et fiction. L'aventure et l'intrigue sont haletantes. On y croise des femmes valeureuses, courageuses et patriotes qui ont tout sacrifié pour la victoire mais aussi tout ce qui peut faire la lie d'un conflit : les indécis, les couards, les profiteurs etc. ■

*Ce récit extrêmement riche se révèle passionnant par ses détails et ses allers et venues entre les deux guerres.*

**AUTEUR : KATE QUINN**  
Éditions Haute Ville - 19,50 €



## LE DROIT DE LA CYBERSÉCURITÉ

Le cyberspace que l'on peut définir comme l'espace de communication créé par l'interconnexion mondiale des ordinateurs (Internet), c'est-à-dire le milieu dans lequel naviguent les internautes, ce cyberspace donc, est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions.

Ainsi, selon les chiffres – forcément partiels – de la gendarmerie qui

dispose de statistiques plus fines que la police en matière de dépôts de plainte, il y a eu 67 890 infractions numériques enregistrées en 2018. Elles ont progressé de 7% par rapport à 2017. Une augmentation moins nette qu'entre 2016 et 2017, où elles avaient bondi de 32 %. Cependant, les particuliers comme les entreprises restent bien souvent désarmés face à ce phénomène qui peut aller du piratage du compte Facebook à l'usurpation d'identité bancaire.

Comme le rappelle bien Alexandre Malafaye dans la préface de l'ouvrage de François Gorriez (membre de la délégation Jeunes de l'Unor), « si la cybersécurité n'a pas de prix, elle a son droit ». Et c'est une partie, non exhaustive, de ce droit très spécifique à laquelle nous convie François Gorriez, spécialiste du droit des nouvelles technologies.

Bien que le sujet soit de prime abord assez aride, l'auteur qui a été avocat au barreau de Paris, parvient à présenter ce droit de la cybersécurité de manière englobante et dynamique, en formulant notamment des cas pratiques, des exemples et des recommandations opérationnelles.

Aujourd'hui juriste au sein d'une entreprise internationale de services numériques, François Gorriez intervient tant en conseil qu'en contentieux dans domaines innovants (cybersécurité, Smart city, Usine 4.0) mais aussi dans des secteurs spécifiques comme la défense et la sécurité, l'intelligence économique, l'industrie aérospatiale et les télécoms. François Gorriez est également officier dans la réserve opérationnelle de l'armée de terre.. ■

*Un ouvrage sérieux, didactique et qui donne de nombreuses clés juridiques pour contrer la cybercriminalité.*

**AUTEUR : FRANÇOIS GORRIEZ**  
Nuvis Éditions - 21 €



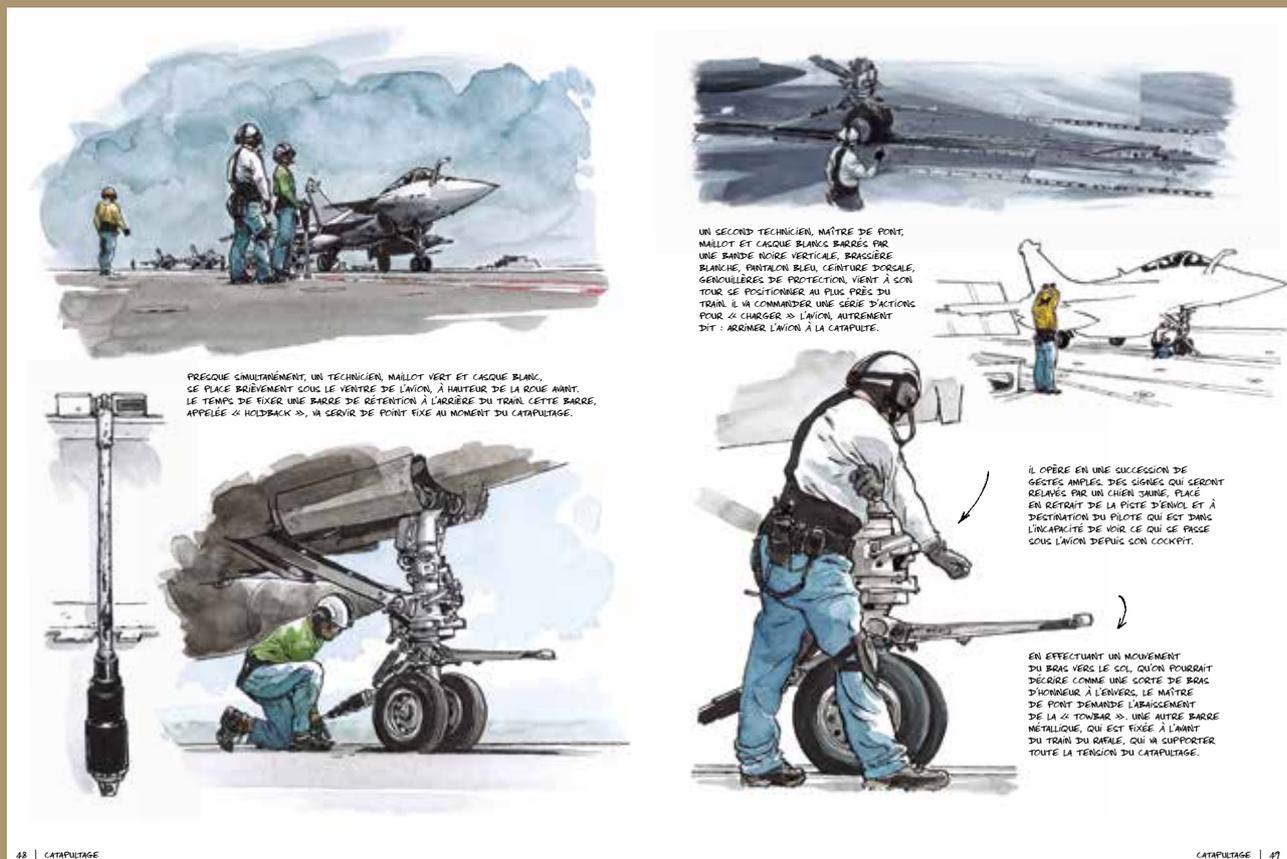
## LE CHARLES DE GAULLE

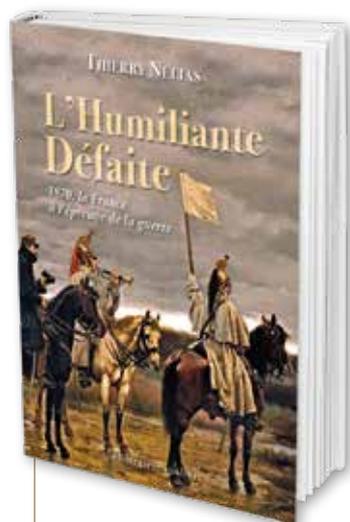
En juin 2019, Raynal Pellicer a eu l'immense privilège de pouvoir réaliser un reportage pendant 18 jours à bord du porte-avions Charles-de-Gaulle, navire amiral de la Marine nationale. Le périple va mener le réalisateur de documentaires et les 2 000 hommes d'équipage de Singapour à Djibouti en passant par le détroit de Malacca, l'Océan Indien, le golfe d'Aden. Ici, le sous-titre de l'ouvrage « immersion à bord du porte-avions nucléaire » prend toute sa dimension. Avec un sens aiguisé de l'observation, Raynal Pellicer ne laisse passer aucun détail, cherchant à comprendre comment un mastodonte de ce gabarit (261 mètres, 42 000 tonnes) parvient à fonctionner sans accroc. Loin de se contenter des sacro-saintes images d'Épinal retransmises par les grands médias nationaux (images qui ont également leur utilité), le documentariste s'évertue à présenter les 1 001 métiers présents à bord.

Car derrière la machine, toute une communauté d'hommes et de femmes aux parcours uniques mais solidaires s'échinent à faire tourner ce porte-avions 24/24 et 7/7. Du Pacha à la souille, chacun des membres d'équipage a son utilité et aussi son message à faire passer. Qu'il s'agisse du Chien jaune, du Padre, du Bosco, de l'officier d'apportage, du boulanger, les personnages clés du bord (ne le sont-ils pas tous ?) sont auscultés à la loupe. S'il avait pu le faire, Raynal Pellicer aurait interrogé l'ensemble de l'équipage. Aventure humaine autant qu'une aventure marine, le scénariste et le dessinateur parviennent à susciter des superbes émotions chez le lecteur. Ce dernier se sent faire totalement corps avec le bateau et le lecteur vit la vie des marins en totale immersion. ■

*Un superbe reportage graphique qui est également très pédagogique. En refermant les pages, le lecteur dira comme Raynal Pellicer et Baudelaire (le spleen en moins) : « J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans »*

AUTEURS : RAYNAL PELLICER ET TITWANE  
Éditions de la Martinière - 26,50 €





### L'HUMILIANTE DÉFAITE

À bien des égards, la guerre de 1870 reste une terra incognita. Elle représente et symbolise pourtant de nombreuses ruptures au sein de la société française et s'affirme comme le brouillon des deux grandes guerres : 1914-1918 et 1939-1945.

Pour qui veut apprendre les tenants et les aboutissants his-

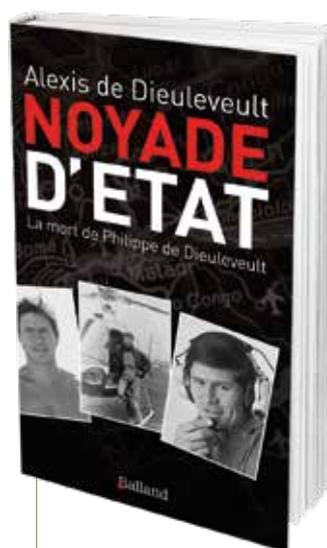
toriques, militaires, politiques et diplomatiques de cette période quasiment oubliée des manuels et des enseignements, doit impérativement acquérir l'ouvrage de Thierry Nélías. Avec un sens de la narration et du détail, l'auteur relate les sept-huit mois qui ont conduit la France à cette humiliante défaite. Pour étayer son récit, il a la lumineuse idée de suivre le général Philipp Sheridan (1831-1888) qui vient s'enquérir de la stratégie... militaire allemande, presque certain que Guillaume I<sup>er</sup> vaincra la France !

Thierry Nélías s'imisce aussi dans cette guerre à travers les correspondances des auteurs célèbres de l'époque : George Sand, Gustave Flaubert et naturellement Victor Hugo, pas mécontent de voir Napoléon III à qui il devait son exil, défait. On les suit dans leurs déplacements, leurs envies, leur analyse de la situation, mais aussi dans leur vie quotidienne parfois chaotique, ce qui donne plus de corps à ce récit déjà bien fourni.

L'ouvrage se concentre également sur l'après-défaite qui va nourrir dans l'esprit français, le besoin de revanche, surtout après l'amputation du territoire de l'Alsace-Moselle. Paul Déroulède qui a rejoint son régiment de tirailleurs algériens, fera le coup de feu et reviendra avec un désir de revanche qu'il va glorifier. Il ne sera pas le dernier à glorifier cet esprit revancharde. ■

*Thierry Nélías reproduit merveilleusement bien l'atmosphère militaire, civile et politique de ce conflit qui reste encore trop méconnu et sur lequel, il y aurait encore beaucoup à découvrir.*

**AUTEUR : THIERRY NÉLIAS**  
Éditions La Librairie Vuibert - 21,90 €



### NOYADE D'ÉTAT

Philippe de Dieuleveult est officiellement mort noyé le 6 août 1985 sur le fleuve Zaïre, en aval de Kinshasa alors qu'il participait à une expédition appelée Africa Raft. La disparition de ce jeune homme de 34 ans, dynamique, joyeux, à l'allure chevaleresque a causé un grand émoi en France. Tout le monde connaît le visage

souriant de celui qui de 1981 à 1985 a animé la célèbre émission *La Chasse aux trésors* sur Antenne 2.

Tout juste 35 ans après cette disparition qui a fait d'autres victimes, son neveu Alexis de Dieuleveult revient sur cette mort qui a défrayé la chronique et a longtemps été considérée comme mystérieuse.

Certes l'expédition était risquée : descendre les rapides d'Inga n'est pas sans danger ! Cependant, de nombreuses zones d'ombres subsistent. Surtout, les détails troublants s'accumulent au point de remettre gravement en cause la thèse de l'accident.

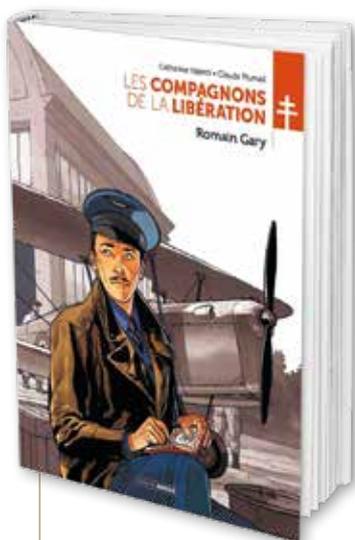
Pour Jean, le frère de Philippe, la vérité que les autorités et les médias d'alors présentent sont ni plus ni moins que des tissus de mensonge. La vérité est ailleurs et Jean va mettre toute son énergie à la faire éclater. Quand Jean vient à disparaître à son tour, son fils Alexis qui est également le filleul de Philippe, reprend le flambeau.

Un à un, reprenant les recherches de son père, il tente de reconstituer le plus fidèlement possible le fil du drame. Il en arrive à la conclusion que son oncle et parrain n'a pas pu être victime d'un accident et que derrière ce que l'on veut faire passer pour un fait divers comme il en existe tant dans ses contrées, se terre en réalité un scandale d'État.

Sinon pourquoi le gouvernement se serait-il échiné à démentir que Philippe de Dieuleveult était capitaine de réserve au sein du service action de la DGSE ? ■

*À la fois intime, poignant et convaincant, l'ouvrage d'Alexis de Dieuleveult lève le voile sur la mort de son oncle. Mais l'État va-t-il enfin reconnaître les erreurs du passé ?*

**AUTEUR : ALEXIS DE DIEULEVEULT**  
Éditions Balland - 19 €



### LES COMPAGNONS DE LA LIBÉRATION : ROMAIN GARY

Après le général Leclerc, Pierre Messmer, et Jean Moulin (dont *Armée & Défense* s'était fait l'écho), les éditions Grand Angle poursuivent leur série en bande dessinée consacrée aux figures emblématiques de l'Ordre de la Libération.

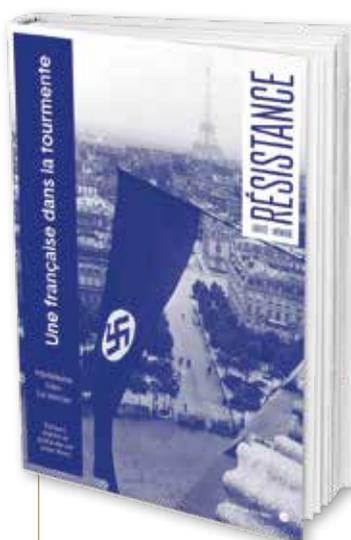
Catherine Valenti, enseignante à l'université de Toulouse a scénarisé l'épopée de Roman Kacew (Romain Gary) mise en dessins par Claude Plumail. L'histoire commence en avril 1940, sur la base aérienne de Bordeaux-Mérignac, avec l'arrivée tonitruante de Mina Owczyńska au milieu du réfectoire où déjeune son fils aviateur, provoquant hilarité et moqueries parmi ses camarades.

Bien que breveté mitrailleur le 1er avril 1939, parmi trois cents élèves, Romain Gary est le seul, en raison de ses origines étrangères, à ne pas être nommé officier. Dépassant cette injustice, il n'a cessé de vouloir défendre son pays d'accueil, celui qui lui a accordé la nationalité en 1935. Parvenant à rejoindre Meknès (Maroc), puis Casablanca, il réussit à monter à bord d'un bateau britannique qui le conduit en Angleterre. Il peut poursuivre une guerre au cours de laquelle sa mère voulait qu'il se couvrît de gloire à l'image de Georges Guynemer (1894-1917).

Mais la rencontre avec l'ennemi se fait attendre. Après un bref passage en Gold Coast (actuel Ghana), on le retrouve au Nigéria puis au Tchad au groupe réservé de bombardement n°1 (GRB 1) sous les ordres du commandant Astier de Villatte. Enfin devenu officier (avril), le typhus manque de l'emporter ! À la lecture de cette bande-dessinée, reviennent en mémoire de nombreux passages de son ouvrage *Les promesses de l'aube* qui narre son épopée militaire pour la France Libre. ■

*Ces cinq années de la vie de Français libre ont non seulement permis à Romain Gary de se couvrir de gloire mais aussi de perfectionner son personnage de roman, dans tous les sens du terme.*

**AUTEURS : CATHERINE VALENTI ET CLAUDE PLUMAIL**  
Éditions Grand Angle – 14,50 €



### UNE FRANÇAISE DANS LA TOURMENTE

Personne, à de très rares exceptions, ne connaît Madeleine Gex-Le Verrier (1893-1975) qui a dirigé avant la Seconde Guerre mondiale la revue *L'Europe nouvelle*. Cette revue créée par Louise Weiss était hebdomadaire et s'intéressait aux questions

extérieures, économiques et littéraires. De prestigieux personnages y ont apporté leur contribution : Wladimir d'Ormesson, Pierre Viénot, Marcel Sembat, André Siegfried, Léon Blum, Pierre Brossolette.

Le récit qu'elle fait de la période juin 1940 à septembre 1941 mérite que le lecteur s'y attarde. Son témoignage est capital pour comprendre la France occupée par les Allemands et le régime de Vichy. C'est un récit circonstancié de la débâcle du pays entier et comme le souligne Julien Blanc dans l'introduction, le témoignage brut de Madeleine Gex-Le Verrier relève donc de « *la littérature de la défaite* » et soutient la comparaison avec les classiques du genre, notamment Julien Green et Jean Moulin.

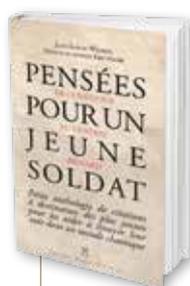
Elle ne croit pas un seul instant à la thèse selon laquelle de Gaulle parti à Londres serait le glaive et Pétain le bouclier et ne poursuit qu'un seul but : rejoindre Londres par tous les moyens pour se mettre au service de la Résistance et faire en sorte que son pays redevienne libre.

Mais bientôt suspecte aux yeux des Allemands, elle doit d'abord gagner la zone non-occupée, se lançant dans un véritable chemin de croix pour gagner Vichy puis plus tard Londres... via le Brésil ! Ce sont ces quinze mois de patience qui constituent l'essentiel du récit où l'on découvre une France abandonnée et morcelée.

Après avoir rejoint Londres en décembre 1941, elle intègre l'équipe du Commissariat national à l'Intérieur où l'amertume de ne pas être employée à sa juste valeur finira, après-guerre, par l'éloigner des cercles de la France Libre. ■

*Récit brut, à chaud, parole spontanée, ce livre réédité 75 ans après sa première parution est un document rare sur la France des années 1940-1941.*

**AUTEUR : MADELEINE GEX-LE VERRIER**  
Éditions du Félin - 22 €



### PENSÉES POUR UN JEUNE SOLDAT

Le général de division Éric Maury, alors commandant de la formation de l'armée de terre et maintenant directeur adjoint de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG), résume très bien l'esprit de cet ouvrage dès la première ligne de sa préface : « *Ce livre deviendra un outil précieux pour les jeunes qui le liront* ».

On serait tenté d'ajouter que les moins jeunes peuvent également s'imprégner des nombreuses maximes, pensées, sentences et affirmations qui rythment ce petit fascicule de moins de cent pages. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ce vadémécum n'est pas aussi simple à lire qu'on le croit, surtout si on prend le temps de se pencher sur ces pensées civiles et militaires.

Réparties en plusieurs courts chapitres (la patrie, le métier de armes, le courage, la victoire, le danger, la mort...), elles donnent de l'entrain mais aussi à réfléchir. À l'image de celles de Théocrite (v 320 av. JC - v. 250 av. JC) : « *le culte du détail est la menue monnaie du succès* », de Luc de Clapier de Vauvenargues (1715-1747) : « *Le métier des armes fait moins de fortunes qu'il n'en détruit* » ou encore de Georges Clemenceau (1841-1929) : « *Gagner la paix, c'est peut-être plus difficile que gagner la guerre* ».

Couvrant une période allant de Confucius au général Bigeard, Jean-Louis Wilmes, dont le fils s'est engagé dans les forces spéciales, résume ici plus de deux mille ans de « philosophie » militaire et trace le chemin pour les jeunes qui cherchent leur voie. ■

*L'acquisition de ce livre permettra non seulement de s'instruire ou réviser ses classiques mais aussi de faire une bonne action puisque les droits d'auteur sont reversés à l'association Solidarité Défense.*

**AUTEUR : JEAN-LOUIS WILMES**  
Éditions Pierre de Taillac - 9,90 €



### L'HISTOIRE MÉCONNUE DU SOLDAT INCONNU

Sait-on vraiment qui est le Soldat inconnu ? Il ne s'agit pas de son identité bien entendu puisque

son corps a été prélevé parmi les dépouilles non identifiables des Poilus, mais plutôt de son histoire. Celle qui l'a mené de la terre des combats jusque qu'au caveau bétonné sous l'Arc de Triomphe. Celle qui a opposé deux camps ; ceux qui voulaient qu'il repose au Panthéon et ceux qui voulait le voir au sommet des Champs-Élysées. Cette histoire à la fois mémorielle, politique et médiatique qui opposa un temps le Soldat inconnu au cœur de Gambetta. Finalement, le héros inconnu de la Grande Guerre tout comme le cœur du défenseur de la République se retrouvèrent face à face en cette matinée du 11 novembre 1920 du côté de la place Denfert-Rochereau à Paris.

Ensemble, ils furent honorés au Panthéon en présence des plus hautes autorités puis le cortège les mena jusqu'à la dalle de l'Arc de Triomphe. Le cœur de Gambetta rejoignit en fin de journée le Panthéon, sa dernière demeure. Le corps du Soldat inconnu lui, séjourna jusqu'au 28 janvier 1921 dans l'un des piliers de l'Arc, date à laquelle il put enfin reposer en paix. ■

*La découverte – pour ceux qui l'ignoraient – des turbulences politiques et médiatiques autour de l'histoire du Soldat inconnu sera une révélation.*

[LU PAR LA RÉDACTION]

**AUTEUR : CHRISTOPHE SOULARD**  
Éditions du Félin - 16 €



### LE MÉTIER DE MOURIR

Favier est un Français d'une vingtaine d'années issu d'une bonne famille qui, en 1985, alors que la plus grande confusion règne au Proche-Orient,

décide de rejoindre l'Armée du Liban Sud (ALS), milice libanaise constituée de chrétiens à la solde d'Israël.

Favier fait partie d'un groupe d'hommes, pour la plupart libanais, qui stationne à Ras-el-Bayada, un poste militaire coincé entre le fleuve Litani et la frontière israélienne. Aux ordres d'un chef qui s'appelle, ou plutôt se fait appeler Belleface et que tout le monde surnomme « Le Vieux », ce groupe de soldats a pour mission de protéger la frontière nord de l'État hébreu contre les attaques du Hezbollah.

Ce qui a poussé Favier à rejoindre la terre du lait et du miel ? L'idéalisme ? Un amour déçu ? L'envie de devenir un homme ? Celle de quitter le confort d'une vie bien trop réglée et de découvrir une terre en guerre depuis déjà dix ans ? Lui-même a du mal à le savoir.

Pour l'énigmatique Belleface qui cite régulièrement *l'Ecclésiaste* et qui l'âge avançant n'aurait plus rien à prouver, la mission reste sacrée. Entre les deux hommes, va se nouer une relation quasi filiale où les souvenirs vont resurgir et les interrogations en apporter d'autres.

*Le Métier de mourir* n'est pas une suite à *La Nostalgie de l'Honneur* qui avait valu à Jean-René Van der Plaetsen le Prix Interallié. En revanche, l'auteur y puise ses thèmes de prédilection : le sens du devoir, de l'altruisme, la soldatesque camaraderie et celui de l'honneur bien sûr. ■

*Un roman qui touche aussi bien l'âme et le cœur que les tripes.*

**AUTEUR : JEAN-RENÉ VAN DER PLAETSEN**  
Éditions Grasset - 19,50 €

## HOMMAGE

# MAURICE GENEVOIX DES TRANCHÉES AU PANTHÉON

**Le 11 novembre 2020, l'écrivain et ancien combattant de la Grande Guerre Maurice Genevoix est entré au Panthéon.**

**L**e 11 novembre 2020 : une journée symbolique à plus d'un titre. Ce fut d'abord la journée du centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu. Pour mémoire et pour corriger tant d'erreurs rabâchées dans les médias ce jour-là, le Soldat inconnu n'a pas été inhumé le 11 novembre 1920 sous l'Arc de Triomphe. Il a d'abord été présenté au Panthéon – en même temps que le cœur de Léon Gambetta – puis à l'Arc de Triomphe.

Mais le caveau n'était pas encore prêt en ce 11 novembre d'après-guerre. Le Soldat inconnu a donc d'abord « séjourné » dans l'un des piliers de l'Arc au 1<sup>er</sup> étage, avec une garde d'honneur jusqu'au 28 janvier 1921. Ce n'est qu'à cette date qu'il a été inhumé sous l'Arc de Triomphe.

Il y a un siècle, au lendemain de la Première Guerre, le débat avait été rude entre les partisans de la panthéonisation du Soldat inconnu et ceux qui refusaient de le voir entrer le même jour dans cette église laïque en même temps que le cœur de Léon Gambetta.

On connaît la suite : le Soldat inconnu, dépouille anonyme représentative de

tous les combattants morts au champ d'honneur, repose depuis le 28 janvier 1921 sous l'Arc de Triomphe.

## UN PROJET INITIÉ EN 2011

L'autre moment fort du 11 novembre 2020 fut la panthéonisation de l'écrivain Maurice Genevoix (1890-1980). Normalien, prix Goncourt en 1925 pour *Raboliot*, l'auteur de *La Dernière Harde* (1938) et de *La Forêt perdue* (1967) a été élu à l'Académie française en 1946. Il en devint secrétaire perpétuel en 1958 puis en démissionna en 1973 pour retrouver sa liberté d'écriture. Il fut un membre assidu de la Commission du dictionnaire de la langue française.

Cela faisait des années que la famille, dont le gendre de l'auteur<sup>[1]</sup> et les proches dont Michel Bernard<sup>[2]</sup> soutenaient la proposition faite en 2011 par Joseph Zimet, haut fonctionnaire au secrétariat d'État aux Anciens combattants. Deux présidents de République en avaient écarté l'idée pour des raisons différentes.

Un accord présidentiel fut enfin donné en 2018 et la cérémonie aurait dû avoir lieu

le 11 novembre 2019. Mais l'Élysée décida de repousser d'une année afin d'adosser la panthéonisation de Maurice Genevoix au (presque) centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.



**Maurice Genevoix,  
académicien  
de 1946 à 1973.**

© commons.wikimedia.org

## EN PORTE-ÉTENDARD

À l'image du discours prononcé par Geneviève Darrieussecq, le 9 novembre 2020, à la Nécropole nationale de Trottoir (Meuse) devant le cercueil de l'écrivain, on a dit et entendu que le transfert de Maurice Genevoix au Panthéon était un hommage rendu à l'ensemble des combattants de la Première Guerre mondiale ; qu'avec lui, c'étaient tous les Poilus qui rentraient au Panthéon.

« Vous franchirez le seuil du Panthéon. Vous le ferez en combattant de la Pre-

mière Guerre mondiale, de la Marne, des Épargnes, de la Tranchée de Calonne, a déclaré la ministre déléguée Vous le ferez en écrivain, en poète de la nature et des terroirs, en chantre de la mémoire de la Grande Guerre. Vous le ferez en porte-étendard de « Ceux de 14 », d'une génération, celle de la jeunesse sacrifiée. Vous n'entrez pas seul au Panthéon, vous y entrez en tête du défilé de l'honneur et du courage. »

## LIEUTENANT DE RÉSERVE AU 106<sup>E</sup> RI

Mobilisé le 2 août 1914, le sous-lieutenant de réserve Maurice Genevoix servait au 106<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Le 25 avril 1915, alors qu'il participe aux combats sur la côte des Épargnes (Meuse) à la tête de la 5<sup>e</sup> Cie qu'il commande depuis le 20 mars 1915, le lieutenant Genevoix est grièvement blessé par trois balles au bras et à l'abdomen.

Le jeune officier de 24 ans est hospitalisé pendant sept mois. Il partage ses journées de souffrance, de soins et de rééducation avec quelques heures consacrées à la mise en forme de notes qu'il a consigné dans des carnets au cœur des tranchées. Déclaré invalide à 70%, il est réformé.

## POUR NE PAS OUBLIER

Fervent connaisseur de l'œuvre de l'écrivain et partisan de sa panthéonisation, Michel Bernard avançait dans *La Revue des Deux Mondes* en 2018<sup>[1]</sup> une autre conception de cet honneur rendu à Maurice Genevoix que celle donnée par Emmanuel Macron, une vision plus proche d'une réalité éclairée que celle des discours lissés :

« Il s'agit pour notre temps, non d'honorer le combattant qui aura mérité de représenter tous les autres – c'est fait ; il est sous l'Arc de Triomphe et n'a pas de nom – mais de désigner celui qui, par la force de son témoignage, empêchera d'oublier pourquoi il y a, au cœur de Paris, le corps d'un soldat inconnu sous une dalle de granit. » ■



Porté par des Gardes républicains, le cercueil de Maurice Genevoix entre au Panthéon le 11 novembre 2020.

## « NOUS SOMMES EN PLEIN SOUS LE FEU »

En 1916, Maurice Genevoix publie *Sous Verdun*. L'ouvrage écrit en quelques semaines sera considérablement censuré. L'année suivante, il publie *Nuit de guerre* puis, en 1918 *Au Seuil des Guitounes*, en 1921 *La Boue* et en 1923 *Les Épargnes*.

L'ensemble de ces écrits sont réunis en un seul volume en 1949 dans une version définitive et retravaillée par l'auteur, publiée sous le titre *Ceux de 14*. Voici un extrait du chapitre IV\* :

### LES JOURS DE LA MARNE DIMANCHE, 6 SEPTEMBRE

« Nous commençons à progresser. Ça marche, vraiment d'une façon admirable, avec la même régularité, la même aisance qu'au champ de manœuvres. Et peu à peu en moi une excitation qui m'enlève à moi-même. Je me sens vivre dans tous ces hommes qu'un geste de moi, pousse en avant, face aux balles qui volent vers nous, cherchant les poitrines, les fronts, la chair vivante. On se couche, on se lève d'un saut, on court. Nous sommes en plein sous le feu. Les balles ne chantent plus ; elles passent raide, avec un sifflement bref et colère. Elles de s'amuse plus ; elles travaillent. Clac ! Clac ! En voici deux qui viennent de taper à ma gauche, sèchement. Ce bruit me surprend et m'émeut : elles semblent moins dangereuses et mauvaises lorsqu'elles sifflent. Clac ! Des cailloux jaillissent, des mottes de terre sèche, des flocons de poussière : nous sommes vus, et visés. En avant ! Je cours le premier, cherchant le pli de terrain, le talus, le fossé où abriter mes hommes, après le bond, ou simplement la lisière de champ qui les fera moins visibles au Boches. »

\* *Ceux de 14*, par Maurice Genevoix aux éditions Flammarion, 2013 (960 pages, 25 €).

## ÉCRIVAINS CONNUS ET POILUS INCONNUS

Le 15 octobre 1927, Gaston Doumergue alors président de la République, a inauguré au Panthéon des tables de marbre portant les noms de 560 écrivains morts au champ d'honneur pendant la Grande Guerre.

Cet événement avait eu lieu grâce à l'initiative de l'Association des écrivains combattants (AEC)\*. Ces tables furent complétées le 2 juillet 1949 par l'ajout de 197 noms d'écrivains morts pendant la Seconde Guerre mondiale.

Un monument de pierre géant (6,50 m de haut) honore depuis 1924 les combattants anonymes de la Première Guerre mondiale. L'œuvre du sculpteur Henri Bouchard avait été commandée en 1913 et devait être dédiée « Aux héros inconnus, aux martyrs ignorés morts pour la France ».

Le monument fut en fait érigé en 1924 seulement, après quelques modifications. Il présente notamment le gisant d'un Poilu surmonté par les noms des champs de bataille et des lignes de front de la Grande Guerre.

\* Fondée le 29 juin 1919, reconnue d'utilité publique le 28 juillet 1931.

[1] Notamment sa fille Sylvie, décédée en 2012, et son gendre Bernard Marris, économiste et chroniqueur à l'hebdomadaire *Charlie Hebdo*. Il fut l'une des victimes des terroristes lors de l'attentat perpétré dans les locaux du journal le 7 janvier 2015.

[2] Michel Bernard, écrivain et haut fonctionnaire. On lui doit notamment *Pour Genevoix* (éd. Table Ronde, 2011)

[3] Entretien avec Michel Bernard, par Xavier Colas, *La Revue des Deux Mondes*, 9 nov. 2018.



## PENSION AFFÉRENTE AU GRADE SUPÉRIEUR (PAGS) ET RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

### Question écrite n° 30349

16 juin 2020 - M. Patrick Hetzel interroge Mme la ministre des Armées sur le régime juridique applicable aux bénéficiaires de la pension afférente au grade supérieur (PAGS). Ce dispositif d'incitation au départ est exclusif de toute reprise d'un emploi public afin d'y interdire toute seconde carrière.

La réserve opérationnelle est également touchée par cette mesure. La PAGS cible les sous-officiers supérieurs et les officiers supérieurs loin de la limite d'âge : il s'agit d'une population jeune et aux compétences avérées.

Cette interdiction à servir dans la réserve est source d'incompréhension, car elle prive le pays de réservistes motivés, qualifiés et immédiatement employables.

Le ministère de l'Intérieur a su mettre un terme à cet obstacle s'agissant de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires (ordonnance le 4 janvier 2019 à l'article 36 de la LPM). Il en est également de même pour les enquêteurs et les élus locaux.

Aussi, il lui demande s'il serait possible de lever cette interdiction lors de l'examen d'une prochaine loi d'urgence traitant de la crise sanitaire de la Covid-19.

### Réponse publiée le 3 novembre 2020

Aux termes de l'article 36 de la loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale, les militaires ayant quitté l'institution et bénéficiant d'une pension au grade supérieur (PAGS), ne peuvent reprendre une activité dans le secteur public sous peine de perdre cette pension.

La loi n° 2018-607 du 13 juillet 2018 relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense est venue conforter cette mesure. Les anciens militaires ayant bénéficié d'une PAGS présentent une employabilité limitée dans la mesure où leurs compétences dans les armées sont excédentaires.

C'est pour cette raison que la loi portant diverses dispositions d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, permettant le retour d'anciens militaires au service pour limiter les effets du déficit de recrutement pendant la crise sanitaire, a exclu l'idée d'un recours aux militaires titulaires de PAGS.

Par ailleurs, pendant la période du confinement, la réserve opérationnelle a été prioritairement sollicitée pour les mis-

sions relatives à l'opération Résilience et pour le service de santé des armées. Le ministère des Armées a fait ce choix afin de permettre au plus grand nombre de réservistes d'appliquer les consignes de confinement gouvernementales.

Ainsi, la crise sanitaire s'est traduite pour les armées par la nécessité de répondre à deux impératifs a priori contradictoires : d'une part l'engagement de nos capacités pour venir en aide aux pouvoirs publics et aux populations, d'autre part la préservation de ces capacités afin d'assurer la continuité et la pérennité de nos missions stratégiques et engagements opérationnels.

Le plan de continuité des activités mis en œuvre par le ministère des Armées a donc consisté à réduire au minimum indispensable l'activité présente des militaires d'active. Les réservistes opérationnels des armées, directions et services ont pour leur part fait l'objet d'un appel à se tenir prêt à rejoindre leurs formations d'emploi en cas de besoin. L'appel aux réservistes a ainsi été réduit au strict minimum. Dans ce contexte, il n'est pas prévu de modifier le dispositif législatif en vigueur qui ne permet pas aux militaires bénéficiant d'une PAGS de s'engager dans la réserve opérationnelle. ■



## MILITAIRES CONFINÉS AVANT OPEX

### Question écrite n° 30347

16 juin 2020 - M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre des Armées sur une décision de l'autorité militaire consistant à confiner, pendant 15 jours avant leur départ, les militaires destinés à partir en OPEX.

Cette décision paraît incompréhensible dans la mesure où la majorité du territoire français étant aujourd'hui en zone verte : ces militaires partent d'une zone

a priori décontaminée vers des pays (en zone rouge) où le virus n'est pas encore maîtrisé.

Par ailleurs, pourquoi confiner ces soldats dans des casernes situées, la plupart du temps, dans des secteurs éloignés de leur base ?

Pourquoi un tel confinement, alors que les intéressés croisent, durant cette période en caserne comme durant le vol vers les territoires de belligérance,

des personnels non confinés ? Enfin, si ces militaires acceptent de s'engager au service de la France et des valeurs qu'elle porte dans le monde pour des périodes de plusieurs mois, on peut comprendre qu'ils considèrent comme un purgatoire injustifié cette période supplémentaire d'éloignement des leurs.

C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui apporter les raisons qui justifient une telle décision.

## PUBLICATIONS OFFICIELLES

### Réponse publiée le 3 novembre 2020

En réponse à l'épidémie de Covid-19 qui s'est propagée dans le monde en quelques mois, et compte tenu de l'absence de traitement spécifique et de vaccin, le ministère des Armées a mis en œuvre des mesures exceptionnelles, pour poursuivre ses opérations et préserver la santé de ses personnels.

En conformité avec les directives sanitaires nationales, l'état-major des armées (EMA) a ainsi diffusé aux armées une directive sanitaire pour les opérations. La quatorzaine préventive rigoureuse est alors apparue comme un prérequis

indispensable à tout engagement opérationnel hors du territoire métropolitain. La mise en place de sites de quatorzaine a permis le strict respect des mesures sanitaires, et a ainsi contribué à préserver la pleine capacité opérationnelle des forces projetées. Ce n'est que lorsque la circulation du virus est devenue moins active en France, et que la majorité des départements métropolitains ont été classés en « zone verte », qu'une évolution de la procédure a pu être envisagée. Aujourd'hui la circulation active du COVID sur le territoire national, exige de redoubler de prudence. Les mesures sanitaires

dans les armées ont donc été de nouveau renforcées. Cependant, en accord avec les directives du comité scientifique et de la direction générale de la santé, la période d'isolement a été réduite à 7 jours à domicile.

L'ensemble des décisions prises en cette matière l'ont été sur la base d'une analyse rigoureuse à laquelle a pris part notamment le service de santé des armées. À cet égard, celui-ci poursuit son action en matière de dépistage, de suivi des sujets contacts, et des enquêtes autour des cas confirmés, aussi bien sur le territoire national qu'à l'étranger ou en opérations. ■

### SECRET DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'arrêté du 13 novembre 2020 (publié au JO du 15/11) portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300 sur la protection du secret de la défense nationale a modifié la terminologie de la classification du secret de la défense nationale. L'idée avait été émise il y a environ deux ans afin d'uniformiser et simplifier le vocabulaire avec nos alliés et d'autres ministères. Désormais, le "Confidentiel Défense" est remplacé par le mot "Secret", et le "Secret Défense" par "Très Secret". Enfin le "Très Secret Défense" devient "Très Secret faisant l'objet d'une classification spéciale".

En France, environ 400 000 personnes seraient sujettes à l'une de ces habilitations.

## INTERACTIVITÉ avec votre revue



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet :  
**des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**



<https://unor-reserves.fr>

## RETARD DE PAIEMENT DES INDEMNITÉES POUR LES RÉSERVISTES DE LA POLICE

**J**e suis réserviste dans la police nationale et je m'interroge sur le fait que les vacances (ce qu'on appelle les convocations sous ESR au ministère des Armées) effectuées à partir de février 2020 n'ont pas été réglées avant le mois d'avril au mieux. Savez-vous s'il s'agit d'un souci de budget de la Garde nationale ou bien si ce retard est lié à une autre raison ? En vous remerciant par avance de votre réponse.

**Sébastien**

Il semble effectivement que vous ne soyez pas le seul dans ce cas cher Sébastien. Une question\* sur ce point particulier avait été posée par le député Charles de la Verpillière en mai dernier. Voici la réponse du ministère de l'Intérieur, le 15 octobre 2020 :

« Les indemnités journalières versées aux réservistes de la police nationale sont payées à deux mois. Les vacances réalisées en janvier 2020 ont à cet égard été rémunérées en mars 2020.

En revanche, les vacances effectuées en

février 2020 n'ont pas pu être payées en avril 2020. En effet, compte tenu de la crise sanitaire engendrée par le Covid-19 et notamment du confinement, les services de la paye de la direction générale des finances publiques (ministère de l'Économie, des finances et de la relance) et du ministère de l'Intérieur ont mis en place des plans de continuité d'activité.

Ce fonctionnement a conduit à organiser la paye d'avril 2020 en mode dégradé. Ainsi, seuls les éléments permanents de la rémunération, déjà enregistrés dans l'application « PAY » de la direction générale des finances publiques (logiciel de paye des agents publics), ont été reconduits en paye de mars sur avril 2020, sans que ne soient incluses les mesures nouvelles (avancements, indemnités opérationnelles, etc.) et les rémunérations accessoires. L'indemnisation des réservistes constituant des rémunérations accessoires, elles n'ont pas été prises en charge. Toutefois, certains réservistes



pour lesquels le montant dû était élevé ou qui étaient dans une situation sociale précaire ont pu bénéficier d'un acompte en avril 2020, sur la base d'accords locaux conclus entre les secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur et les directions départementales des finances publiques (services liaison-rémunération).

La paye de mai 2020 a été traitée dans les mêmes conditions dégradées. Les procédures normales n'ont repris que partiellement à compter de la paye du mois de juin 2020. Ce n'est que depuis la paye de juillet 2020 que les procédures sont à nouveau totalement normalisées. ■

« *L'indemnisation des réservistes constituant des rémunérations accessoires, elles n'ont pas été prises en charge.* »

\* Question à l'Assemblée nationale n° 29392.

### INTERACTIVITÉ avec votre revue

**Armée & Défense**  
Réserve et Nation



Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : **des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.**

<https://unor-reserves.fr>



## Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

## Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2021 <sup>(3)</sup>

Activités : 11 €

Communication : 18 €

## Jeunes officiers de réserve en association

Recevez *Armée & Défense* pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR



<https://unor-reserves.fr>

LE SITE INTERNET DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Toute l'actualité de la réserve opérationnelle et citoyenne



**INTERACTIVITÉ avec votre revue** 

Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.



<https://unor-reserves.fr>

## ■ Bulletin d'abonnement <sup>(1)</sup>

## ■ Changement d'adresse <sup>(2)</sup>

Nom

(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)

Prénom

Adresse complète

Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP),  
Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)

Code postal

Commune - Pays et/ou secteur postal

■ Règlement par chèque bancaire

■ Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à :

Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France)

Tarif <sup>(3)</sup> pour 1 an	France	Etranger	Prix au numéro
Abonnement individuel	20 €	22 €	8 €

Signature

<sup>(1)</sup> Cochez la case souhaitée.

<sup>(2)</sup> Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

<sup>(3)</sup> Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

numéro abonné    date effective du changement d'adresse





ENGAGÉS  
POUR TOUS  
CEUX QUI  
S'ENGAGENT



# Protéger toutes vos vies engagées



## Mathieu ne fait rien à moitié.

Militaire fan de son métier,  
papa fou de ses enfants,  
haltérophile fier de ses arrachés,  
il a les épaules assez larges  
pour tout porter.

**À nous de bien le protéger.**

Suivez-nous sur [tego.fr](https://tego.fr)



Tégo • Association déclarée régie par la loi du  
1<sup>er</sup> juillet 1901 - SIRET85056440200012 - APE9499Z  
153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.  
A19C155- UNOR - © José Nicolas - iStock - Unsplash  
(Kelli McClintock)

SANTÉ • PRÉVOYANCE • ASSURANCE • RETRAITE